

ASSOCIATION DES PROFESSEURS  
DE LANGUES ANCIENNES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



# **BULLETIN DE LIAISON**

**année 2010**

**I. LE MOT DU PRÉSIDENT**

**II. RÉUNION DU BUREAU DU 9 OCTOBRE 2010**

**III. CONGRÈS DE TOULOUSE**

**IV. INFORMATIONS**

**V. BIBLIOGRAPHIES D'AGRÉGATION**

**VI. ENQUÊTE APLAES**

**numéro 2**



## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| I. <a href="#">Le mot du président</a> .....   | 5  |
| II. <a href="#">RÉUNION DU BUREAU DU 9 OCTOBRE 2010</a> .....  | 10 |
| III. <a href="#">Congrès de Toulouse (28-30 mai 2010)</a> .....  | 13 |
| 1. <a href="#">Rapport moral présenté par Monsieur Alain Billault, Président de l'APLAES (28 mai 2010)</a> ..... | 13 |
| 2. <a href="#">Rapport financier présenté par Fabrice Poli, trésorier de l'APLAES (28 mai 2010)</a> .....        | 18 |
| 3. <a href="#">Compte rendu du Congrès de Toulouse (28-30 mai 2010)</a> .....                                    | 19 |
| 4. <a href="#">Élection du bureau</a> .....  | 21 |
| 5. <a href="#">Composition du bureau</a> .....   | 22 |
| 6. <a href="#">Motions</a> .....   | 23 |
| 7. <a href="#">Mot de l'inspection générale</a> .....  | 25 |
| IV. <a href="#">Informations</a> .....   | 26 |
| 1. <a href="#">Mouvements dans le supérieur</a> .....  | 26 |
| 2. <a href="#">Nouvelles des sections</a> .....  | 28 |
| V. <a href="#">Bibliographies d'agrégation</a> .....   | 29 |
| 1. <a href="#">Auteurs grecs</a> .....   | 29 |
| 2. <a href="#">Auteurs latins</a> .....  | 39 |
| VI. <a href="#">Enquête aplaes</a> .....   | 56 |



## À LA MEMOIRE DE DENIS ROQUES (1948-2010)

Denis Roques, Professeur de grec à l'Université de Metz, est mort le 28 juin 2010.

Il était un des meilleurs spécialistes de Synésios de Cyrène, auquel il consacra deux livres importants (*Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris, 1987 ; *Études sur la Correspondance de Synésios de Cyrène*, Bruxelles, 1989), ainsi que de nombreux articles. Avec Antonio Garzya, il édita et traduisit la *Correspondance* de Synésios pour la Collection des Universités de France en 2000. Toutefois, sa curiosité ne se limitait pas au seul Synésios : il travailla beaucoup, notamment, sur l'historiographie grecque tardo-antique : on lui doit, dans la collection « La Roue à Livres », des traductions d'Hérodien (*Histoire des empereurs romains*, Paris, 1990) ou de Procope (*La guerre contre les Vandales*, Paris, 1990). Il proposa aussi une anthologie d'épigrammes funéraires grecques (*Tombeaux grecs*, Paris, 1995), qui fut traduite – signe de son rayonnement – en grec moderne (en 1999). Ce grand savant savait aussi se mettre à la portée du plus grand nombre, et on lui doit plusieurs articles de vulgarisation dans des revues comme les *Dossiers d'archéologie* ou *Le Monde de la Bible*. Il ne fuyait pas, non plus, les responsabilités administratives : il assura la direction du département de Lettres Classiques de l'Université de Metz de 1999 à 2004.

Tous ceux qui ont fréquenté D. Roques gardent en mémoire certains traits de sa personnalité hors du commun : sa franchise, parfois brutale et maladroite (il n'était pas, reconnaissons-le, un modèle de diplomatie), mais qui était la preuve de sa très grande rectitude intellectuelle et morale ; ou son humour très particulier, souvent noir, qu'il dirigeait d'ailleurs souvent contre lui-même. Après sa mort, de nombreux étudiants et anciens étudiants ont fait part de leur chagrin, et tous avaient des anecdotes à raconter sur ce professeur qui les a marqués, disent-ils, plus que tous les autres : plusieurs de ces témoignages ont été rassemblés dans le dernier bulletin de *Kallirrhoe*, association des étudiants de Lettres Classiques de l'Université de Metz.

Il faut espérer que tous les travaux qu'il avait achevés (ou presque achevés) avant sa mort puissent être publiés, éventuellement grâce au concours d'un collègue helléniste : c'est le cas, notamment, de la traduction des *Constructions de Justinien* et des *Guerres gothiques* de Procope. Un hommage scientifique, dont il est encore impossible de dire le contenu exact, lui sera aussi consacré.

Jacques Elfassi,  
Université de Metz



## I. Le mot du président

À la fin du mois de mai 2010, le congrès de Toulouse, en même temps qu'il a permis aux membres de notre association de se retrouver d'une façon conviviale et même, cette fois-ci, de côtoyer pendant trois jours des représentants d'autres associations dont les buts sont voisins, a enregistré, comme il est de règle, les modifications au sein du bureau de l'APLAES. De fait, M. Alain Billault, parvenu au terme de ses deux ans de mandat, a quitté la présidence et je l'ai remplacé dans cette charge, où je sais pouvoir compter sur ses conseils puisqu'il reste membre du bureau.

Le congrès de Toulouse a revêtu une particularité notable parmi les congrès de l'APLAES. Pour une fois, en effet, la journée « scientifique », consacrée à des communications homogènes sur un thème précis de recherche, n'a pas figuré en tant que telle dans le programme des trois journées. Le congrès de l'APLAES a fonctionné non seulement en parallèle, mais aussi en cohérence interne avec les journées d'Assises des Lettres organisées superbement par nos collègues de Toulouse. La question de savoir s'il était approprié d'aborder au cours d'un congrès APLAES des questions de pédagogie, de didactique, de devenir professionnel des étudiants, tout cela débouchant nécessairement sur des questions de société et de « politique », avait été débattue préalablement au sein du bureau. On s'est aperçu, à suivre ces trois journées toulousaines, que celui-ci avait tranché dans le bon sens. En une période où surgissent de manière de plus en plus aiguë des difficultés qui menacent l'enseignement des langues et littératures anciennes, celui des cultures de l'Antiquité, dans son existence même, il n'était pas déplacé de consacrer un peu de temps à la recherche, à la définition et à la manifestation de raisons d'être et d'une légitimité qu'il faut réaffirmer sur des bases solides. Cela a été rendu possible par l'énorme travail de préparation de l'équipe constituée par nos collègues toulousains ; les mêmes ont assuré, par une présence et une amicale disponibilité de tous les instants au fil des trois journées d'« Assises », le vrai succès d'une manifestation qui, par certains côtés, tenait du pari. Par ailleurs, du fait qu'il n'y ait pas eu de journée classée « scientifique » dans le déroulement de ce congrès, il ne suit pas que les exposés « scientifiques » en aient été absents, ce dont témoigne le programme encore accessible sur plusieurs sites Internet et ce que confirmera la publication par les « Assises » (puisque, de manière exceptionnelle, il n'y aura pas d'Actes spécifiques APLAES pour ce congrès, les textes des interventions appartenant, pour ainsi dire, aux « Assises » elles-mêmes).

Le 26 juin 2010, profitant de l'émoi causé par le piteux retour de l'équipe de France de football le 24, nous avons diffusé, sous le titre d'« Émoi national », un communiqué de presse mettant en parallèle l'agitation autour de cette question nationale et le manque d'action à l'égard de l'université, ce qui a suscité l'intérêt d'une journaliste de Libération, Véronique Soulé, responsable de la rubrique Éducation. Tout cela a été placé sur le site APLAES, qui montre qu'il y a eu un nombre assez important de lecteurs.

Ce début de l'été 2010 voyait le paroxysme des interrogations et de la crise concernant les concours de recrutement du secondaire, et particulièrement le CAPES. Chacun se rappelle les deux motions du jury de ce concours en Lettres classiques, la convocation au ministère dont la vice-présidente a fait l'objet, les protestations unanimes et les déclarations de solidarité que cette mesure autoritaire a suscitées dans la communauté universitaire et bien au-delà du cercle des philologues et des antiquisants. L'APLAES, évidemment, s'y était jointe.

Depuis le début, quelle a été la position de l'APLAES ? Nous ne pouvions comprendre comment le nouveau CAPES permettrait d'assurer une vérification suffisante des compétences disciplinaires des candidats ; nous considérons que l'argument ministériel (« de toute façon, les candidats sont tous compétents puisque c'est vous-mêmes qui les avez formés en master à

l'université et qui avez certifié leur compétence par le diplôme que vous leur avez délivré ») n'est pas suffisant pour forcer à admettre que les épreuves d'un concours puissent être dénaturées et amputées ; nous estimions la chose particulièrement sensible à l'oral, et c'est pourquoi l'AG du congrès de Toulouse rappelait par une motion que la place des langues anciennes lui paraissait réduite d'une manière peu supportable dans ces épreuves orales, et suggérait, par la même motion, d'y instituer au moins un système de tirage au sort qui rendrait au latin et au grec quelque chance de jouer un vrai rôle dans le recrutement de professeurs de Lettres classiques à l'oral du concours, cette même demande étant présentée au ministère, début juin, par le président du jury de CAPES Lettres classiques dans une lettre cosignée par d'autres personnalités dont le président de l'APLAES. À l'issue de la session, mi-juillet 2010, une vingtaine de membres de ce jury s'en retiraient en expliquant les raisons de leur démission dans différents écrits, lettre officielle et textes parus dans la presse.

À la fin de septembre 2010 parvient une nouvelle intéressante. Le Cabinet du Ministre a décidé d'introduire le tirage au sort de la langue dans laquelle se déroulera la première épreuve de l'oral du CAPES de Lettres classiques (l'explication de texte ou leçon) — soit le français, soit une langue ancienne —, la seconde épreuve d'oral (épreuve sur dossier) se déroulant automatiquement en français si le tirage au sort a désigné une des deux langues anciennes. Cette modification prendra effet à la session 2012.

On doit enregistrer avec satisfaction cette évolution, même si elle ne règle pas tout et même si, notamment, demeure pour l'instant inchangée l'épreuve solidaire « latin-grec » de l'écrit, qui n'est pas satisfaisante. En tout cas, nos collègues chargés de la préparation du CAPES doivent dès maintenant revendiquer les heures d'enseignement nécessaires à la préparation d'un *oral* de langue ancienne au CAPES de Lettres classiques ; d'autant que cet oral de latin-grec, d'après la loi du tirage au sort, fonctionnera en parallèle avec une épreuve de français dont la préparation a été portée à 3 h, la durée de passage à 40 mn (une heure, en comptant les 20 mn d'entretien), avec une question de grammaire française : on peut s'attendre à une symétrie, donc, pour l'épreuve de langues et littératures anciennes. Par ailleurs, cette évolution pourrait ne pas être sans conséquence sur l'écrit lui-même, puisque le commentaire, revenant à l'oral de langues anciennes, n'est peut-être plus aussi indispensable dans la durée restreinte des cinq heures latin-grec de l'écrit. On ne voit pas non plus comment pourrait s'imaginer une fusion des CAPES de Lettres classiques et de Lettres modernes avec une première épreuve d'oral faisant intervenir, pour les « Classiques », le latin ou le grec sur le même pied que le français. Du reste, nous demeurons évidemment hostiles à l'épreuve orale « agir en fonctionnaire de façon éthique et responsable » (même si ces derniers mots ont disparu des textes), comme je l'avais rappelé au ministère par lettre du 14 juillet 2010 (écrite à l'issue de la dernière session du CAPES qui se soit déroulée dans les conditions que l'APLAES estime correctes) assortie d'une demande d'audience, restée sans réponse. Notre position à l'égard de cette épreuve n'est pas différente de ce qui a été exprimé par l'ensemble de la communauté universitaire, en particulier par plusieurs jurys de concours (agrégation de Lettres modernes, de philosophie, de mathématiques) et en général par le « Forum des sociétés savantes », auquel l'APLAES participe et qui regroupe une cinquantaine d'associations.

Le caractère incohérent et souvent contradictoire des textes qui paraissent successivement n'aide ni à la sérénité ni à la sécurité. Une « mise à jour du 19 août 2010 » concernant les conditions requises pour se présenter à l'agrégation (<http://www.guide-concours-enseignants-college-lycee.education.gouv.fr/cid51606/concours-externe-de-l-agregation.html>) stipule, en italique et en gras, au-dessous de l'exigence du « Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES 2) », qui était surgi comme un diable de sa boîte à la fin du printemps dernier comme nécessaire pour être nommé dans le corps à la rentrée scolaire suivant le concours, que « cette disposition est reportée à la session 2012 » — décidément, il vaut de mieux en mieux passer les concours dès que l'on est en droit



de s'y présenter ! ou bien au contraire faut-il attendre un peu, car on lit, à la fin du même paragraphe, que « Les mères ou pères d'au moins trois enfants et les sportifs de haut niveau sont dispensés de fournir le CLES 2 ». De même, à propos du « certificat informatique et internet de niveau 2 'enseignant' (C2i2e) », on apprend que « cette disposition est reportée à la session 2012 », avec la même dispense pour les papas, les mamans et les sportifs. On lit d'ailleurs, *ibid.*, que les mêmes catégories de candidats sont purement et simplement « dispensés de diplôme ». La même mansuétude, sur les mêmes sujets, s'exerce, dans une mise à jour de la même date, à l'égard du CAPES. (<http://www.guide-concours-enseignants-college-lycee.education.gouv.fr/cid51268/concours-externe-du-capes.html>).

Outre les interrogations nationales, nous sommes confrontés, en cet automne 2010, aux habituels problèmes locaux de la rentrée. Les incertitudes se résolvent plus ou moins favorablement.

Dans telle université, le master fonctionnera finalement, après une période d'inquiétude ; mais un poste de PR de grec risque d'être redéployé et la situation, d'après les collègues, reste préoccupante à cause du très petit nombre d'effectifs étudiants. Ailleurs, la présidence a exigé des Lettres classiques une économie de quelque 200 h, à cause du petit nombre des étudiants. Dans telle autre université, la maquette de licence de Lettres (classiques et modernes) va être transmise au Ministère par le président, qui avait d'abord annoncé qu'il ne la ferait pas remonter — raison pour laquelle les collègues avaient sollicité l'appui d'une lettre du président de l'APLAES ; et du reste, le nombre des inscriptions en L1 de Lettres classiques affiche en cette rentrée un net redressement. Mais ailleurs, les derniers étudiants de Lettres classiques inscrits ne pourront même pas terminer sur place leur cursus de licence, et la filière s'éteint cette année. Ailleurs encore, on a appris brutalement — le jour de la rentrée — que les années L1 et M1 de Lettres classiques ne fonctionneraient pas en 2010-2011 ; une lettre du président de l'APLAES au président de l'université a obtenu de celui-ci une réponse affirmant ses « efforts » en faveur des Lettres classiques ; mais les enseignements en question ne fonctionnent pas cette année.

Dans tous les cas, des actions en direction du ministère ne sont plus envisageables et, de toute manière, ne peuvent plus être efficaces. Le ministère, en effet, a beau jeu de renvoyer la balle en direction des universités qui sont désormais seules maîtresses chez elles. Ce sont les équipes présidentielles qui deviennent l'unique interlocuteur pour toutes les difficultés à résoudre. Dans certaines universités, on est attaché à la présence des disciplines classiques même si leurs effectifs ne sont pas nombreux. Dans d'autres, on a davantage l'esprit de comptabilité. Il y a donc une infinité de situations auxquelles peuvent se trouver confrontés nos collègues de langues et littératures anciennes. Sans doute la meilleure protection, si c'en est une, est-elle constituée par notre implication dans les structures pédagogiques et administratives des universités. La participation aux conseils permet d'exercer une vigilance continue. L'ouverture des enseignements de langues et littératures anciennes aux étudiants des autres filières, leur mutualisation la plus large possible à l'intérieur de l'université, permettent de démontrer leur importance dans des cursus de philosophie, d'histoire ancienne, etc., de légitimer leur maintien et de rendre bien moins évidente l'idée de les supprimer. Sortir de son pré carré et constituer localement des réseaux de collaboration et de solidarité avec d'autres disciplines et d'autres filières est une manière d'exister dans la durée.

Le bilan ne serait d'ailleurs pas complet si l'on ne soulignait pas qu'il comporte des points positifs. À Toulouse, on compte une augmentation du nombre des inscrits en 1<sup>e</sup> année de Lettres classiques en cette rentrée de 2010. À Limoges, les effectifs sont remontés, pour la même 1<sup>e</sup> année, de façon spectaculaire. À Pau, où l'effectif de 1<sup>e</sup> année LC est de 12, les collègues de Lettres modernes font pression pour que soit ouverte une préparation à l'agrégation de Lettres classiques et un dossier sera présenté en octobre au conseil d'UFR. Enfin, dans plusieurs universités, on a commencé, pour institutionnaliser la préparation à l'agrégation

interne, à prendre des contacts avec le rectorat, prêt à mettre en place une structure, avec des cours le mercredi.

Il faut bien dire que le nouveau CAPES et sa préparation restent le cœur et la source de la plupart de nos difficultés une fois passé le cycle de licence. La raison est que, *uolens nolens*, on est bien obligé de le voir comme un centre autour duquel ou par rapport auquel s'organisent, du point de vue de l'administration les différents systèmes de master et leur fonctionnement (?) pratique, et du point de vue des étudiants la « stratégie » (c'est ainsi qu'il faut dire) qu'ils élaborent pour leurs années de formation. En fait, le nouveau « fonctionnement » des masters se traduit par un éparpillement des effectifs étudiants et, en conséquence, par la tentation de fermeture d'un certain nombre des anciennes préparations. Les informations que nous adressent les secrétaires de section de différentes universités convergent sur ce point. La fabrication de nouvelles maquettes de master de Lettres a souvent induit, chez des concepteurs insuffisamment « classiques » ou trop exclusivement « modernes », la tentation de réduire la place du latin et du grec dans ces formations d'après-licence (y compris, naturellement, pour les Lettres modernes). Dans telle université, nos collègues nous signalent que la mise en place des nouveaux masters entraîne la suppression de la préparation à l'agrégation de Lettres classiques, de la préparation au CAPES de Lettres classiques, et de tous les séminaires de spécialité de M1 en langues anciennes. On avait pu (c'était le cas de plusieurs de nos correspondants) redouter que les masters « d'enseignement » ne vident les masters « de recherche », mais on croit constater, de façon générale, l'inverse. Mais ce qui est peut-être le plus remarquable est l'atmosphère d'incertitude, de pagaille, de contradiction et d'improvisation qui est partout ressentie ; nos collègues ont l'impression d'être dans le brouillard et chez les étudiants qui préparent les concours, cela peut tourner à la panique. De fait, nul ne sait répondre à des questions toutes simples, par exemple quel sera à l'écrit le barème, à l'intérieur de l'épreuve de dominante, entre la traduction et la question portant sur l'ensemble du texte ; ou plus compliquées, par exemple comment vont fonctionner les « stages » imposés en « Master enseignement », qui vont gêner lourdement la préparation disciplinaire des concours...

En conséquence, on nous écrit que l'APLAES devrait continuer à protester contre la réforme du CAPES et qu'elle devrait faire plus qu'elle ne fait. L'APLAES n'a pas l'intention de renoncer à faire entendre sa voix, aussi bien par elle-même (une demande d'audience présentée au ministère en juillet n'ayant pas obtenu de réponse, la demande sera réitérée) que dans le cadre du « Forum des sociétés savantes », dont la représentativité est indiscutable et dont les prises de position sont la plupart du temps adoptées à l'unanimité. La prochaine assemblée de ce Forum (dans le bureau duquel, récemment constitué, l'APLAES est partie prenante) devrait avoir lieu le samedi 27 novembre, avec un ordre du jour en cours d'élaboration, mais qui pourrait comprendre la question des masters, la réforme du CNU, la question de la bibliométrie dans l'évaluation des laboratoires et des enseignants-chercheurs, la réforme du lycée. Quant à nous, nous n'avons pas d'autre choix que de continuer à rappeler ce que nous pensons et ce que nous voulons, par la voie de motions, de lettres et de communiqués de presse ; nous le ferons de nouveau dès que seront intervenus d'éventuels changements ministériels en automne 2010, étant entendu qu'il risque de ne plus se passer grand-chose au cours des tout prochains mois qui conduisent directement à mai 2011, lequel fera entrer dans une année préélectorale. Dans l'immédiat, le bureau réfléchit à l'opportunité pour l'APLAES de lancer une enquête sur les conséquences de la mastérisation (il semble que dans certaines universités, et sans en rester aux disciplines qui sont les nôtres, le nombre d'inscrits en master « enseignement » ait fortement diminué en cette rentrée de septembre 2010) ; une enquête sur l'utilisation de la bibliométrie pourrait-elle être utile aussi ? le bureau aimerait connaître là-dessus les propositions des adhérents.

Les langues anciennes, avec leur actualité et leur devenir, ne sont pas abandonnées par la « société civile » et l'intérêt demeure puisqu'au début d'octobre 2010 on a pu entendre

plusieurs émissions de France Culture consacrées à « l'histoire de la Culture classique » (« La fabrique de l'Histoire », <http://admin.franceculture.com/emission-la-fabrique-de-l-histoire-histoire-de-la-culture-classique-44-2010-10-07.html>) du lundi 4 au jeudi 7 octobre 2010. Le mardi 5, il s'agissait de la section d'Orléans de l'Association Guillaume Budé ; le mercredi 6 de l'histoire des proverbes latins et grecs, de la manière dont ils ont forgé nos mentalités et sont utilisés de nos jours ; enfin, le jeudi 7, d'un « débat historiographique » à l'occasion de la réforme du CAPES de lettres classiques : pourquoi faut-il sauver l'enseignement du grec et du latin à l'école publique ?

De fait, il existe une prise de conscience du public et un véritable intérêt en faveur de nos études. Tout le monde n'est pas « contre » nous, il s'en faut. Il est nécessaire cependant de rester vigilants. Le bureau et le président assurent les membres de l'APLAES de leur volonté de ne laisser passer aucun mauvais coup qui serait porté aux langues et littératures anciennes sans réagir solidairement et en pleine cohérence avec les positions que l'association a déjà exprimées. Ils comptent pour cela sur la solidarité et sur la coopération des membres de l'APLAES auxquels ils demandent de les tenir informés régulièrement de leurs questions, des problèmes qui leur paraissent prioritaires et de la manière dont ils pensent qu'il faut les traiter.

Jean-Yves Guillaumin,  
Président de l'APLAES

## II. RÉUNION DU BUREAU DU 9 OCTOBRE 2010

**Présents :** Robert Alessi ; Alain Billault ; Isabelle Cogitore ; Régis Courtray ; Jean-Yves Guillaumin ; Marie-Françoise Marein ; Marie-Pierre Noël ; Fabrice Poli ; Pierre Pontier ; Jean-François Tardien ; Patrick Voisin

**Invité :** Frédéric Le Blay

**Excusée :** Marie-Thérèse Cam

**Absent :** Éric Foulon

Le Président, Jean-Yves Guillaumin, ouvre la séance à 10h15.

### 1) Calendrier de l'année

Le Bureau commence par un rappel du calendrier de l'année.

Les prochains bureaux auront lieu :

- le 8 janvier 2011 à 10h15 à l'École Normale Supérieure, salle du séminaire du Centre d'Études Anciennes ;

- le 19 mars 2011 à 10h15 à l'École Normale Supérieure, salle Beckett.

Le Comité de l'APLAES auquel sont conviés les secrétaires de section aura lieu le 8 janvier 2011 l'après-midi à l'École Normale Supérieure, salle Celan.

### 2) Événements depuis le Congrès de Toulouse, conséquences, situation du Supérieur, actions de l'APLAES, leur cohérence ; actions à prévoir éventuellement à partir de la rentrée

Jean-Yves Guillaumin fait part au Bureau des derniers événements survenus depuis le congrès de Toulouse tant au niveau national qu'au niveau des Universités. Il relève que la presse a plusieurs fois parlé avec intérêt des Lettres classiques au cours des derniers mois. Il fait, grâce aux informations fournies par une bonne douzaine de sections locales APLAES, un état des lieux de la rentrée. Il indique que l'action de l'APLAES doit se poursuivre aussi bien par elle-même que par sa présence au sein du « Forum des sociétés savantes », et dans la concertation avec les adhérents de l'association. Il donne lecture d'une lettre dans laquelle M.-F. Gineste présente sa démission du Bureau, compte tenu des obligations liées à son travail d'enseignant chercheur, des responsabilités administratives qu'elle assure dans son Université, et de la charge que représentera cette année la fonction de vice-présidente pour le jury de CAPES LC. La teneur de son intervention, augmentée de quelques informations survenues au cours des débats, correspond au « Mot du Président » qui ouvre le présent Bulletin.

### 3) Congrès de Nantes

Frédéric Le Blay vient présenter au bureau l'état d'avancement du prochain congrès APLAES qui se tiendra à Nantes. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les collègues de Nantes préparent ce congrès. Leur enthousiasme est d'abord dû à la situation à Nantes, plutôt bonne : c'est pour eux une période d'optimisme et de combativité, et l'organisation du Congrès leur permet d'affirmer davantage encore l'importance des langues anciennes dans leur Université. D'autre part, l'Université de Nantes prépare l'anniversaire des 550 ans de la fondation de l'Université de Bretagne (en 1450) et des 50 ans de sa création sous sa structure actuelle.

La date retenue pour ce Congrès est celle des 27-29 mai 2011.

Les organisateurs proposeront sans tarder une liste d'hôtels pour que les adhérents de l'APLAES puissent réserver leurs nuitées sans difficultés, les capacités hôtelières de la ville étant limitées.

Le thème retenu pour la journée scientifique est celui des « machines et inventions dans l'Antiquité ». Ce thème est à la fois lié à la ville de Nantes, célèbre pour ses fameuses machines, mais aussi à des recherches propres à Nantes : de fait, un axe « Sciences et techniques de l'Antiquité » se met actuellement en place, regroupant les Universités de Nantes, Rennes et Brest.

#### **4) Préparation du bulletin**

Le Secrétaire, Régis Courtray, fait le point sur l'élaboration du présent Bulletin.

Désormais, le Bulletin est envoyé exclusivement sous format électronique (à l'exception du dépôt légal à la Bibliothèque Nationale de France) ; c'est sous ce format qu'il sera également adressé aux Officiels et aux Sociétés amies.

D'autre part, ce Bulletin contiendra les rapports faits lors du congrès de Toulouse. En effet, puisque le congrès de Toulouse, organisé en cohérence avec les Assises des Lettres, n'a pas eu de journée scientifique spécifique, il ne donnera pas lieu à une publication d'actes ; de ce fait, l'ensemble des interventions propres à ce congrès sont publiées dans le bulletin de l'APLAES.

#### **5) Site de l'APLAES**

Robert Alessi, Webmaster du site Internet de l'APLAES, fait le point sur les actualités du site. Il informe d'abord qu'une base de données des membres de l'APLAES est désormais mise en œuvre, et sera rendue visible dans la rubrique « annuaire » du site, sous la forme « nom, prénom, discipline, établissement ». Dès lors, il y a possibilité de donner un accès au site à l'ensemble des membres de l'APLAES, et Robert Alessi adressera à chaque membre un courrier pour lui spécifier son identifiant et son mot de passe.

Grâce à ces informations, chaque membre pourra compléter et tenir à jour sa notice personnelle. Mais il bénéficiera également d'un accès au site, lui permettant de mettre en ligne directement toutes les informations relatives aux actualités des Journées d'Étude, Colloques, Séminaires... Toutefois, la publication effective de ces informations devra être validée par le webmaster et/ou le secrétaire de l'APLAES.

Ce progrès dans le site devrait alléger non seulement le bulletin, mais aussi le travail du Webmaster et du Secrétaire. Cependant, afin que les membres continuent d'être informés

régulièrement des actualités scientifiques de nos sections, le Secrétaire pourra, sous la forme d'une circulaire mensuelle, faire un rappel des manifestations indiquées sur le site.

Toujours à partir de la liste des membres de l'association, le Trésorier pourra administrer la liste des membres à jour de leur cotisation. Un mail de rappel de cotisation sera alors adressé par le site web aux membres qui ne se seraient pas acquittés de leur cotisation durant l'année en cours, ce qui aura le mérite de simplifier grandement la tâche du Trésorier.

Robert Alessi évoque encore la possibilité de créer une nouvelle liste de diffusion, pour tous les membres de l'APLAES. Cette liste ne serait accessible qu'aux seuls membres du bureau, qui veilleront à ne pas surcharger d'informations les boîtes des collègues. Pour éviter que ne circulent des emails trop lourds, la taille des envois sera limitée à 500 ko, attachements compris.

Enfin, le bureau discute de la mise en œuvre d'un forum sur le site de l'APLAES permettant aux membres d'échanger des informations. Un tel forum ne serait accessible que sur abonnement aux seuls membres de l'APLAES, et ne serait donc pas public : il pourrait notamment servir à l'élaboration de motions.

## **6) Situation financière de l'APLAES**

Fabrice Poli, Trésorier de l'APLAES, fait un point rapide sur la situation financière de l'association.

Au congrès de Toulouse, l'association enregistrait un solde créditeur de 2317.85 €. Depuis cette date, aucune opération n'a été effectuée. Cependant, il convient de prendre en compte les éléments suivants :

- une facture pour le Concours « Cicero » de 182.01 € ;
- une facture de la Poste : 11.84 € ;
- les frais liés aux déplacements des membres du Bureau pour la réunion du 18 octobre 2010 : environ 500 € ;
- régularisation finale de la comptabilité du congrès de Dijon.

En résumé, la situation financière de l'APLAES est saine.

## **7) Questions diverses**

Marie-Françoise Marein rappelle qu'une demande d'adhésion à l'APLAES avait été formulée, l'an passé, par deux personnes non titulaires du Supérieur. M. Alain Billault, alors Président de l'APLAES, avait donné son accord à leur admission, conformément à l'article 6 des statuts de l'association. Ces admissions doivent cependant être validées par un vote qui interviendra au cours du Comité de janvier.

Le bureau envisage l'éventualité de prolonger quelquefois ses réunions l'après-midi, ce qui permettrait, quand il le faut, d'examiner plus longuement les questions qui se posent et de rédiger plus facilement les textes nécessaires.

La séance est levée à 12h45.

Régis Courtray,  
Secrétaire de l'APLAES

### III. Congrès de Toulouse (28-30 mai 2010)

#### 1. *Rapport moral présenté par Monsieur Alain Billault, Président de l'APLAES (28 mai 2010)*

Cher(e)s collègues,

En commençant ce rapport qui sera le second et le dernier de mon mandat, je veux d'abord remercier les autorités de l'Université de Toulouse pour leur hospitalité et nos collègues de la section de Toulouse qui nous accueillent et qui assument la lourde charge d'organiser le congrès de l'APLAES. Ils lui ont donné cette année un cadre particulier en le faisant coïncider, mais non se confondre avec une autre manifestation qu'ils ont aussi organisée, les « Assises des Lettres ». C'est une initiative originale à laquelle je n'avais aucune raison de m'opposer d'autant que le sujet de ces Assises, la situation et les perspectives de l'enseignement des Lettres dans notre pays, correspond à une préoccupation centrale et constante de l'APLAES. L'APLAES a beaucoup à dire sur ce sujet et sur d'autres qui lui sont proches. Elle a l'habitude et le goût des débats qui se déroulent lors de tous ses congrès en présence des représentants de l'Inspection Générale et des associations amies. Je salue la présence de ces représentants. Selon notre coutume, nous avons aussi convié à nos travaux nos deux ministres de tutelle. Ils ont tous les deux décliné notre invitation, mais la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche s'est fait représenter par un membre de son cabinet à qui je souhaite la bienvenue. Il aura l'occasion de prendre pleinement connaissance de nos sentiments au sujet des réformes dont la mise en œuvre se prépare actuellement dans l'enseignement supérieur.

Ces réformes ont accaparé l'essentiel de notre temps et de notre énergie depuis deux ans. Je veux rappeler les positions et les actions de l'APLAES à leur sujet. En ce qui concerne la réforme des concours de recrutement des professeurs et en particulier celle du CAPES de Lettres Classiques, nous avons été depuis le début et nous sommes toujours opposés à la réduction à deux du nombre des épreuves écrites qui a conduit, pour le CAPES de Lettres Classiques, à la fabrication d'une épreuve mixte de latin et de grec dont la configuration et les modalités ne sont pas satisfaisantes. Nous considérons que cette réduction entraînera une détérioration de la valeur scientifique et de la fiabilité du concours. Nous l'avons dit et écrit à de nombreuses reprises. Lorsque, le 4 février 2010, nous avons rencontré, avec les représentants d'autres associations, deux conseillers du Ministre de l'Éducation Nationale, nous avons à nouveau exposé notre position sans obtenir la moindre modification de la maquette du concours, pas même une augmentation d'une heure de l'épreuve mixte qui aurait donné trois heures au latin et trois heures au grec. Nous n'avons rien obtenu non plus en ce qui concerne la disparition programmée du latin au CAPES de Lettres Modernes. Quant aux réserves expresses que nous avons depuis longtemps formulées sur la nouvelle épreuve orale d'éthique professionnelle, une épreuve dont les conditions de préparation et dont le déroulement sont aujourd'hui encore très flous, elles sont restées sans écho. Il en va de même pour les critiques que nous avons formulées au sujet de la maîtrise des concours.

C'est le second volet des réformes en cours et il n'est pas moins inquiétant que le premier. Accroître la qualification des futurs enseignants en augmentant d'une année la durée de leur formation est un objectif acceptable sauf si, sous prétexte de l'atteindre, on désorganise les Masters dont on prétend vouloir accroître la valeur scientifique, si bien qu'on risque bien d'aboutir à un résultat contraire à celui qu'on disait vouloir viser. La cohabitation dans la seconde année du Master, d'une formation disciplinaire, d'une formation à la recherche sanctionnée par un Mémoire, d'une formation pédagogique et de périodes de stage dans les établissements d'enseignement secondaire s'apparente à la quadrature du cercle. Selon toute

vraisemblance, on fera mal quatre choses au lieu d'en faire bien une ou deux. Si l'on ajoute que l'écrit du CAPES aura lieu en novembre, c'est-à-dire au milieu du premier semestre, ce qui aura pour effet d'hypothéquer la fin de ce semestre et tout le second semestre dans la perspective de la préparation à l'oral, on doit conclure que l'année de Master 2 ne sera pas pour les candidats à ce concours une véritable année de formation et qu'elle leur imposera un parcours erratique, voire même chaotique d'où ils ne tireront que peu de profit. Tout cela, nous l'avons dit le 4 février, nous l'avons dit et écrit aussi avant et après cette date. Je ne compte plus le nombre de motions que j'ai signées à ce sujet au nom de l'APLAES. J'ai également représenté notre association, avec d'autres collègues, aux séances du Forum des Sociétés Savantes qui a diffusé plusieurs textes critiques sur les réformes, des textes que j'ai signés en notre nom. Cependant ces démarches et ces protestations n'ont abouti à aucun résultat. La mastérisation des concours est en train de se mettre en place dans les universités et elle entrera en vigueur dès la prochaine année universitaire. Quelle doit être dès lors notre attitude ?

À mon avis, elle doit être double. Nous devons, d'une part, continuer à affirmer nos positions critiques à l'égard des réformes qui se mettent en place. Ce que des décrets ont fait, d'autres décrets peuvent le défaire ou l'améliorer. D'autre part, nous devons faire en sorte, dans nos universités, de limiter les effets néfastes du nouveau système que nous ne pouvons pas refuser de faire fonctionner, car il y va de l'intérêt des étudiants. Les universités, désormais autonomes, ont adopté des positions diverses face à la situation qui leur est imposée. Certaines ont créé de nouveaux Masters pour la préparation des nouveaux concours. D'autres ont organisé des Spécialités nouvelles dans les Masters existants. D'autres encore, comme la mienne, l'Université de Paris-Sorbonne, ont choisi la solution minimale : ne pas toucher aux Masters de recherche habilités et organiser en parallèle un « Parcours Métiers de l'Enseignement » pour répondre à la nouvelle organisation du CAPES. Il faut ici souligner un point qui a été rappelé par les conseillers du Ministre de l'Éducation Nationale pendant l'un des rares moments positifs de l'entrevue du 4 février. La mastérisation des concours implique qu'il faudra être en seconde année de Master pour être candidat au CAPES et être titulaire d'un Master complet pour être candidat à l'Agrégation. Mais ces dispositions s'appliquent pour n'importe quel type de Master. Il n'est pas nécessaire de passer un Master professionnel pour se présenter aux concours. On peut s'y présenter avec un Master de recherche. Dès lors, il n'y a aucune raison, pour répondre à la réforme, de fabriquer des Masters professionnels au rabais ou de dégrader la qualité scientifique des Masters de recherche existants. La mastérisation des concours présente une ambiguïté dangereuse. Elle intègre la préparation des concours dans les Masters. Mais les Masters ne peuvent se réduire à des dispositifs de préparation aux concours. Ils sont et doivent demeurer des dispositifs de formation à la recherche et ils débouchent sur la délivrance d'un diplôme universitaire qui est indépendante des résultats à un concours. Il faut éviter que la mauvaise organisation des nouveaux concours n'entraîne l'organisation de nouveaux Masters de mauvaise qualité sanctionnés par des diplômes sans grande valeur. Comment y parvenir ?

Je ne connais pas de solution miracle, mais je peux formuler quelques remarques. Pour ce qui concerne les formations relevant des métiers de l'enseignement, il est clair que la surcharge aberrante de la seconde année du Master entraînera, en fait ou en droit, un report sur la première année de l'essentiel de la formation à la recherche. C'est en première année que les étudiants pourront préparer un véritable Mémoire et suivre des séminaires dans de bonnes conditions. Pour ce qui concerne les langues anciennes, nous devons affirmer la nécessité de maintenir une véritable formation à la recherche en Master sans nous laisser intimider par l'impérialisme du pédagogisme. Sur le plan de la formation aux langues et aux civilisations de l'Antiquité, nous devons maintenir une exigence analogue et nous opposer aux menées de certains enseignants d'autres disciplines qui voient dans la confusion actuelle une occasion pour améliorer leur position à notre détriment. À cet égard, les dispositions prises au sujet du latin dans certains Départements de Lettres Modernes sont scandaleuses et doivent être dénoncées



comme telles. D'autre part, nous devons encourager les étudiants désireux d'acquérir une formation approfondie en Lettres et en particulier en langues anciennes à s'inscrire en Master de recherche en leur expliquant que, loin de les empêcher de se présenter plus tard aux concours, ce choix leur donnera une meilleure chance d'y être reçus. Les Masters de recherche vont devenir la filière d'excellence des universités, celle où l'on trouvera les futurs agrégés et les futurs Docteurs. Il faut donc maintenir à la fois leur qualité scientifique et leur visibilité dans le paysage universitaire et empêcher qu'ils ne soient éclipsés par d'autres formations qui pourront sembler momentanément plus appropriées à la situation. Celle-ci sera certainement marquée par un grand désordre. Les disparités entre les universités seront accrues, la complexité des dispositifs proposés et la diversité des situations créées par la réforme susciteront beaucoup de confusion. C'est une raison supplémentaire pour avoir des idées claires sur ce que nous voulons faire et pour nous y tenir. Nous voulons que les langues anciennes demeurent une composante importante dans la formation des étudiants en Lettres et un élément essentiel dans celle des futurs professeurs de Lettres. Nous voulons que les recherches qui leur sont consacrées en France ne se tarissent pas et que les universitaires français spécialistes de l'Antiquité continuent à tenir une place dans le concert scientifique international, ce qui implique qu'ils aient été bien formés à cette fin. Nous voulons enfin que le latin et le grec continuent à faire partie de la vie culturelle de notre pays. Ces objectifs peuvent être atteints pourvu que se maintienne un enseignement supérieur de qualité et que les antiquisants apportent des réponses appropriées aux questions qui se posent à eux.

Ces questions que John Maynard Keynes aurait qualifiées de lancinantes concernent d'abord l'évolution du public étudiant. Au cours de ces dernières années, on a observé une baisse du nombre des candidats aux concours de recrutement de professeurs et une augmentation du nombre d'étudiants qui font des études de Lettres jusqu'au niveau du Master et parfois même du Doctorat, mais qui ne veulent pas devenir professeurs. Il n'est pas question pour nous de renoncer à former les futurs professeurs, mais nous ne pouvons pas ne pas tenir compte de cette diversification de notre public à laquelle nous devons répondre par une diversification de nos enseignements. Ceux-ci ne pourront plus être exclusivement organisés en vue de la préparation aux concours. D'autre part, nous assistons aussi depuis quelque temps à une certaine désaffection des étudiants pour les études de Lettres sous leurs formes traditionnelles. Les effectifs baissent dans un certain nombre de disciplines, et pas seulement en langues anciennes, tandis que des filières récentes, comme les Études théâtrales par exemple, connaissent un succès croissant. Cette évolution doit nous inciter à innover dans la conception et dans l'organisation des enseignements et de la recherche en langues anciennes. Cette innovation doit aussi tenir compte du changement rapide du paysage universitaire. Dans les classes préparatoires littéraires qui jouent un rôle si important dans nos études, une proportion importante des élèves veut désormais entrer non dans une des Écoles normales, mais dans une école de commerce. Une banque de sujets commune aux concours des Écoles normales et des écoles de commerce est en train de se mettre en place. Il est clair que cette évolution ne peut pas être sans conséquence sur le contenu et sur la forme des enseignements dispensés dans les classes préparatoires, et donc sur la formation et sur les attentes des étudiants que nous retrouverons ensuite en Master dans les universités. D'autre part, des enseignements littéraires se développent aussi à l'extérieur des universités, dans des écoles de commerce et dans des instituts d'études politiques, et nous ne pouvons pas les ignorer. Nous devons penser à développer des partenariats avec ces établissements et réfléchir à ce que l'évolution qui les conduit à enseigner aussi les Lettres révèle sur le profil et sur les attentes des étudiants. Nous devons aussi prendre en compte la modification du comportement des étudiants dans le travail universitaire. Elle résulte entre autres de l'utilisation des nouveaux instruments d'information scientifique et des nouvelles techniques qui permettent d'y accéder. C'est une banalité de dire que le rôle du livre et que les formes du rapport au livre sont en train de se modifier. L'arrivée

mise sur le marché français aujourd'hui même d'une nouvelle machine à lire toute sorte de textes va sans doute accélérer cette évolution qui a déjà et qui aura encore des conséquences sur notre public. De toutes ces remarques, je voudrais tirer une conclusion simple : nous devons adapter nos enseignements et nos recherches aux changements qui affectent la vie universitaire et qui concernent aussi bien la géographie des formations que les besoins et les comportements des étudiants. La défense du statu quo, aussi légitime qu'elle puisse paraître, ne suffira pas à assurer l'avenir des langues anciennes dans l'enseignement supérieur. En revanche, l'inventivité pédagogique et l'innovation scientifique, qu'elle porte sur les champs ou sur les méthodes de la recherche, sont de nature à le garantir. J'ai dit l'année dernière et je répète cette année que l'APLAES peut fournir le cadre aux échanges si nécessaires dans ces domaines. J'espère qu'elle en aura davantage le temps au cours des prochaines années.

Ce que seront ces années, je l'ignore bien sûr. Mais je sais bien ce qu'ont été les deux années qui s'achèvent. Vous m'aviez confié la présidence de l'APLAES. Je l'ai assurée en y consacrant tout le temps que je pouvais, en ne faisant jamais prévaloir mes opinions personnelles sur celles de la majorité, en ne rejetant personne et en écoutant toutes les opinions. J'ai assumé autant que possible les charges inhérentes à ma fonction, mais je n'aurais jamais pu y parvenir sans le soutien des membres du Bureau. Je salue Michèle Fruyt et Christophe Bréchet qui vont quitter cette instance cette année et je souhaite la bienvenue aux collègues qui seront élus pour les remplacer. Je veux souligner, d'autre part, le dévouement inlassable de certains responsables sans qui l'APLAES ne pourrait pas fonctionner. Robert Alessi n'a cessé d'améliorer notre site web dont l'importance est appelée à se développer au cours des prochaines années, et je tiens à l'en remercier. Notre Trésorier, Fabrice Poli, a fait un travail remarquable et obtenu un résultat digne d'éloge : les finances de notre association sont en bon ordre et se trouvent dans une situation très satisfaisante. Fabrice Poli sait que notre association n'a pas pour vocation de thésauriser des ressources. Il lui faut simplement de quoi fonctionner, ce qui implique avant tout que chacun paye sa cotisation en temps utile et qu'existe une bonne coordination entre les Secrétaires de section et le Trésorier. Fabrice Poli a réussi à faire en sorte qu'il en soit ainsi, et c'est une très belle réussite. Il a obtenu ce résultat grâce à l'aide de Marie-Françoise Marein. Sur ce point son cas n'a rien d'original. En fait je me demande s'il existe un membre ou une activité de l'APLAES qui n'a pas bénéficié de l'aide de Marie-Françoise Marein. Je ne crois pas qu'il en existe. Grâce à elle, pendant ces deux ans, d'innombrables informations universitaires nous ont été transmises, les réunions régulières du Bureau se sont tenues sans difficultés, la réalisation de la version électronique du Bulletin a été accomplie et le rayonnement de notre association a été assuré et même accru. Quant à moi, elle m'a accompagné dans toutes mes tâches avec une constance, un enthousiasme et une sûreté pour lesquels je ne la remercierai jamais assez. Elle a éclairci pour moi de nombreux mystères que j'ai feint ensuite d'avoir percé moi-même. Rien ne lui a échappé. Si New York est la ville qui ne dort jamais, Marie-Françoise Marein est la secrétaire qui veille toujours et je lui suis, comme nous tous, reconnaissant pour cette vigilance qui ne va jamais sans humour. C'est à elle également que je dois une idée qui me semble intéressante, celle d'accueillir parmi nous, comme membres associés, certaines personnes qui ne sont pas, ou pas encore, des professeurs de langues anciennes dans l'enseignement supérieur. La mise en pratique de cette idée demandera des ajustements réglementaires qui ne devraient pas présenter d'obstacle insurmontable. Elle accroîtra l'ouverture de notre association sur le monde extérieur et le rôle qu'elle peut y jouer. L'APLAES est déjà devenue un réseau de diffusion d'informations pédagogiques et scientifiques. Mais elle pourrait aussi être consultée à divers sujets qui relèvent de la compétence de ses membres, comme l'élaboration des programmes des concours de recrutement et même, soyons utopiques, la politique universitaire.

Je soumets, en tout cas, ces idées à mon successeur, Jean-Yves Guillaumin. Je lui souhaite bonne chance dans sa présidence que j'accompagnerai d'abord comme membre du

Bureau, puis simplement comme membre de notre association. Ce sera pour moi une manière, mais non la seule, de continuer à œuvrer pour la promotion et pour le développement des enseignements et de la recherche en langues anciennes dans l'enseignement supérieur. Malgré les difficultés que nous traversons, je reste persuadé que cette promotion et ce développement sont possibles. Nous avons les clés d'un royaume susceptible d'intéresser des publics étudiants très divers, et pas seulement celui des spécialistes. Il nous appartient de savoir les attirer et de leur donner envie de rester en notre compagnie. Nous en avons la capacité et nous devons en avoir l'ambition. C'est pourquoi, au risque de passer pour un extravagant, je reste optimiste quant à l'avenir du latin et du grec dans notre pays.

Alain Billault,  
Professeur à l'Université de Paris IV Sorbonne  
Président de l'APLAES (2008-2010)

**Rapport approuvé à l'unanimité**

## 2. *Rapport financier présenté par Fabrice Poli, trésorier de l'APLAES (28 mai 2010)*

### COMPTABILITÉ APLAES – ANNÉE UNIVERSITAIRE 2009-2010 SITUATION AU 27/05/2010

#### 1. Adhérents année universitaire 2009-2010 :

- 374 sociétaires à jour de leur cotisation (Bordeaux : 374 au moment du congrès ; 396 après le congrès).
- Établissements n'ayant pas cotisé en 2009-2010 (sur les 43 affiliés à notre association) : Besançon, Nancy 2.

#### 2. Compte-épargne (Caisse d'Épargne Île-de-France) :

Solde au 01/01/2010 : **39371.48 €** (dont intérêts acquis au titre de 2009 : 740.42 €)

*Nota :* nous avons acquis 1366.38 euros d'intérêts au titre de 2008. La baisse des taux a divisé le rendement de notre compte-épargne par deux. Nous atteindrons environ 40000 € au 01/01/2011.

#### 3. Compte-courant (La Banque Postale Paris) :

##### Recettes :

|   |           |
|---|-----------|
| 1. reliquat année 2008-2009 durant congrès Bordeaux : | 1913.97 € |
| 2. reliquat année 2008-2009 après congrès Bordeaux :  | 0328.00 € |
| 3. clôture compte APLAES Nice :                       | 0129.50 € |
| 4. reversement moins-perçu Aix 2008-2009 :            | 0031.75 € |
| 5. don section Montpellier 3 :                        | 0030.00 € |
| 6. subvention Ministère congrès Bordeaux 2009 :       | 1500.00 € |
| 7. cotisations des 41 établissements ayant cotisé :   | 5339.50 € |

**Total :** **9272.72 €**

##### Dépenses :

|  |           |
|--|-----------|
| 1. Frais impression bulletin n. 1 de 2009 (retard) :         | 1392.60 € |
| 2. Frais postaux envoi bulletin n. 1 de 2009 (retard) :      | 0391.25 € |
| 3. MAIF 2010 :   | 0175.30 € |
| 4. Bureau 12/09/09 :   | 1005.10 € |
| 5. Remboursement Guillaumin réunion 17/10/09 :               | 0074.80 € |
| 6. Bureau 09/01/10 :   | 0350.80 € |
| 7. Comité 09/01/10 :   | 0784.90 € |
| 8. Frais de tenue de compte 2009-2010 :                      | 0053.50 € |
| 9. Remboursement Guillaumin réunion 23/01/10 :               | 0078.20 € |
| 10. Bureau 20/03/10 :  | 1148.42 € |
| 11. Reversement subvention Ministère congrès Bordeaux 2009 : | 1500.00 € |

**Total :** **6954.87 €**

**Solde créditeur :** **+ 2317.85 €**

*Le trésorier*

F. POLI

**Rapport approuvé à l'unanimité**

*Les commissaires aux comptes*

I. GASSINO et C. BRUNET

### **3. *Compte rendu du Congrès de Toulouse (28-30 mai 2010)***

Le congrès de Toulouse se déroulait sur quatre jours, du jeudi 27 au dimanche 30 mai ; il était organisé par plusieurs collègues toulousains : Régis Courtray, Éric Foulon, Hélène Frangoulis, Valérie Gitton. Il y avait 46 inscrits, le temps était idéal. Cette manifestation était jumelée avec deux manifestations qui avaient lieu, à dessein, au même moment : l'assemblée générale de la CNARELA, présidée par Sylvie Pédroaréna, et les *Assises des lettres*, (co-organisées par Jean-Pierre Aygon, Jean-Claude Carrière, Régis Courtray, Marie-José Fourtanier, Marie-Hélène Garelli, Anne Hélène Klinger-Dollé, Jean-Marc Luce, François Ripoll) ; leur thème était : « Les humanités, pour quoi faire ? ». Dans la situation de crise que vivent en ce moment les Lettres, dans le secondaire, à l'université et dans les concours, gravement menacés, il paraissait judicieux de réfléchir à la place des humanités dans notre société, confronter les approches de personnalités appartenant à différents milieux professionnels, et parler d'une seule voix pour les défendre, non seulement en tant que discipline formatrice de l'esprit, mais aussi porteuse de débouchés professionnels. Le congrès se tenait dans trois lieux emblématiques de la culture toulousaine : le premier jour, à l'IUFM de Saint-Agne, rattaché récemment à Toulouse 2, le deuxième jour, à l'Université du Mirail, et le troisième jour, au lycée Saint-Sernin, l'un des grands lycées toulousains.

La première journée, à l'IUFM, était intitulée « Fonctions socio-culturelles des humanités » ; les débats étaient concentrés autour des thèmes suivants : « Humanités et société », « Humanités et identités socio-culturelles », « Utilité de la littérature. Passé modélisé et fonction des modèles », et eurent pour auditeurs diverses personnalités politiques, dont Daniel Filâtre, président de l'Université et Nicole Belloubet, la vice-présidente de la région Midi-Pyrénées.

Le seconde journée, à la Maison de la Recherche et dans les bâtiments neufs du Mirail, était consacrée, le matin, au congrès de l'APLAES proprement dit : rapports moral, financier, inspection générale, intervention de Marc Baratin, président de la 8<sup>e</sup> section, sur les nouvelles modalités de fonctionnement du CNU ; la partie scientifique reprenait l'après-midi, sur le thème : « Compétences littéraires et transferts de compétences » ; ce fut l'occasion d'entendre les témoignages d'anciens étudiants ayant suivi des parcours originaux ; et nous avons pu constater qu'un diplôme de Lettres classiques pouvait être fort apprécié dans le monde de l'entreprise. Les débats furent riches et constructifs. Cette journée se termina par une réception à l'Hôtel de ville de Toulouse.

La troisième journée, au lycée Saint-Sernin, était plus spécifiquement consacrée à la pédagogie, avec des tables rondes sur l'enseignement du français et des langues anciennes. De nombreux enseignants du secondaire étaient présents. Les enquêteurs de l'APLAES firent leurs comptes rendus : « Présence des langues anciennes dans les nouvelles formations universitaires », et « Enseignement du latin en Lettres modernes ». La fin de l'après-midi vit reprendre les activités de l'APLAES, avec l'élection du bureau et le vote des motions. La journée se termina par le traditionnel banquet dans la cave voûtée en briques d'un restaurant toulousain.

Le dimanche était consacré à l'archéologie locale : visite du Musée Saint-Raymond, en particulier de la magnifique collection de bustes d'empereurs découverts à la villa de Chiragan

(Martres-Tolosane) ; visite qui fut commentée avec passion par la conservatrice, Evelyne Ugaglia ; puis, après un repas convivial, visite de la basilique Saint-Sernin, brillamment commentée par Daniel Cazes, l'un de meilleurs spécialistes de ce monument, qui nous mena en des lieux inaccessibles au public.

Exceptionnellement, comme cela avait été annoncé, il n'y aura pas d'actes du Congrès de l'APLAES cette année ; les actes des journées scientifiques des Assises seront publiés en ligne prochainement et une équipe envisage la possibilité de la publication écrite de quelques communications de fond dans une collection des Presses Universitaires du Mirail. En revanche, le rapport moral, le rapport financier, le compte rendu de l'Inspection Générale et l'une des deux enquêtes APLAES présentées lors du congrès sont publiés dans le présent bulletin<sup>1</sup>.

Valérie Gitton-Ripoll,  
MCF de latin et secrétaire de section de l'APLAES  
Université de Toulouse 2 Le Mirail

---

<sup>1</sup> La seconde enquête (« Présence des langues anciennes dans les nouvelles formations universitaires ») devrait suivre dans le prochain bulletin.

#### **4. Élection du bureau**

Votants : 54

Suffrages exprimés : 54

Bulletins blancs ou nuls : 0

**Ont été élus membres du bureau** (entre parenthèses figure le nombre de voix obtenues) :

##### **Collège A grec**

A. Billault (54)

E. Foulon (54)

M.-P. Noël (54)

##### **Collège A latin**

M.-T. Cam (54)

I. Cogitore (53)

J.-Y. Guillaumin (54)

##### **Collège B grec**

R. Alessi (53)

M.-F. Marein (54)

P. Pontier (54)

##### **Collège B latin**

R. Courtray (54)

M.-F. Gineste (54)

F. Poli (54)

##### **Classes préparatoires**

J.-F. Tardien (54)

P. Voisin (54)

##### **Membre pour l'Afrique**

Z. Grékou (54)

## **5. Composition du bureau**

### **PRÉSIDENT**

**Jean-Yves GUILLAUMIN**  
9, rue des Cordeliers  
39 000 Lons-le-Saunier  
Tél. : 03 84 43 07 30  
[guillaumin@aricia.fr](mailto:guillaumin@aricia.fr)

### **SECRÉTAIRE**

**Régis COURTRAY**  
25, bd des Minimes  
« Le Gaillac » bât. H  
31 200 Toulouse  
Tél. : 06 61 21 32 68  
[r.courtray@free.fr](mailto:r.courtray@free.fr)

### **VICE-PRÉSIDENTE**

**Marie-Pierre NOËL**  
14, Impasse des capucines  
Le Paradis, bâtiment B  
34 000 Montpellier  
Tél. : 04 67 40 45 35  
[marie-pierre.noel@wanadoo.fr](mailto:marie-pierre.noel@wanadoo.fr)

### **SECRÉTAIRE ADJOINT**

**Patrick VOISIN**  
"Maida Vale"  
Haut du Faur dou Paysaa  
64 110 Jurançon  
Tél. : 06 86 92 26 77  
[patrick-voisin@wanadoo.fr](mailto:patrick-voisin@wanadoo.fr)

### **TRÉSORIER**

**Fabrice POLI**  
11 bis, rue Saint-Gilles  
75 003 Paris  
Tél. : 01 40 27 02 17  
06 22 32 12 15  
[marrucin@gmail.com](mailto:marrucin@gmail.com)

### **WEBMESTRE**

**Robert ALESSI**  
41, rue Liancourt  
75014 Paris  
[ralessi@univ-poitiers.fr](mailto:ralessi@univ-poitiers.fr)

### **MEMBRE POUR L'AFRIQUE**

**Zadi GREKOU**  
UFR Communication, Milieu et Société  
Université de Bouaké  
01 B. P. V 18, Bouaké 01-RCI  
Tél./fax. : (225) 63 69 57



## 6. *Motions*

### **Motions votées par l'Assemblée générale de l'APLAES réunie à l'Université de Toulouse le Mirail le 29 mai 2010**

L'APLAES constate que le CAPES de Lettres classiques, à la suite de la réforme qui vient d'être imposée par le ministère, est à tel point dénaturé que les compétences disciplinaires en langues et littératures anciennes n'ont plus de place à part entière dans les épreuves orales, lesquelles se limitent à une leçon portant sur un texte de littérature française et à une épreuve pédagogique sur dossier. Une telle organisation revient à nier la spécificité des disciplines dont l'APLAES entend assurer la défense et la promotion. Elle ne permet pas de tester comme c'est indispensable l'aptitude des candidats à faire face à une situation d'enseignement oral du latin et du grec qui est essentiellement constitutive du travail ordinaire d'un professeur de Lettres classiques. C'est pourquoi l'APLAES demande que le ministère apporte au système de fonctionnement de l'oral du CAPES de Lettres classiques un amendement simple, sans conséquences structurelles ni budgétaires, en introduisant un tirage au sort entre français et langues anciennes pour le texte proposé en leçon (première épreuve), l'équilibre se faisant ensuite grâce à l'épreuve sur dossier qui porterait sur le français si le candidat a fait une leçon en langues anciennes et sur les langues anciennes dans le cas inverse. L'APLAES soutiendra toute proposition que les membres du jury du CAPES de Lettres classiques pourraient faire en ce sens auprès du ministère.

UNANIMITÉ

L'APLAES attire une nouvelle fois l'attention du ministère sur un problème posé par la session 2011 du concours de l'agrégation. Les étudiants qui ont, au cours de ces dernières années, organisé leur parcours d'études en fonction d'une candidature prévue à ce concours ne doivent pas être lésés par la situation de confusion engendrée par les nouvelles exigences brusquement imposées pour pouvoir s'y présenter. Il est habituel et juste qu'en pareil cas, les personnes impliquées à leur corps défendant dans une situation inattendue de caractère transitoire bénéficient de mesures transitoires. L'APLAES a participé à la rédaction d'un texte présenté au ministère le 12 novembre 2009 par les porte-parole de quarante-neuf associations signataires, regroupées dans le « forum des sociétés savantes », et qui déclarait que « pour le concours de l'agrégation 2011, des solutions doivent être trouvées afin qu'aucun étudiant ne soit lésé dans la phase de transition ». Ce texte n'ayant, à ce jour, suscité aucune réaction du ministère, l'assemblée générale de l'APLAES réunie le 29 mai 2010 formule de nouveau avec force la demande que les candidats à l'agrégation 2011 puissent se présenter à condition d'être titulaires du Master 1, à charge pour eux de valider le Master 2, après leur succès au concours, en préalable à toute titularisation sur un poste d'agrégé. Une telle mesure devrait s'appliquer aussi aux candidats ayant échoué au concours d'agrégation de 2010. Sa publication est d'un caractère extrêmement urgent, pour que les candidats puissent déterminer leurs objectifs 2010-2011 en toute connaissance de cause avant l'échéance rapprochée des procédures d'inscription aux concours, et pour éviter de voir s'effondrer le nombre des candidats au concours le plus difficile de recrutement de professeurs.

## UNANIMITÉ

L'APLAES et la 8<sup>e</sup> section du CNU attirent l'attention sur la situation de certaines disciplines, dont l'existence même est menacée. Une logique purement comptable tend à s'instaurer, qui prend pour critère principal l'effectif des étudiants concernés. Ce critère évidemment important peut justifier la limitation du nombre des heures dispensées, mais son application sans discernement va bien au-delà, et prend le risque d'aboutir à la disparition pure et simple de certaines disciplines. Des pans entiers de la tradition culturelle française sont menacés et ne pourraient plus être transmis aux jeunes générations dans des conditions satisfaisantes.

L'APLAES et la 8<sup>e</sup> section du CNU invitent toutes les instances concernées à être particulièrement attentives à ce problème, dès l'établissement des dossiers de demande de renouvellement quadriennal des habilitations à délivrer des diplômes.

## UNANIMITÉ

L'APLAES demande que tout candidat qui a passé les épreuves du CAPES 2010 puisse de nouveau s'inscrire à la session 2011.

## UNANIMITÉ

## 7. *Mot de l'inspection générale*

Je remercie d'abord le Bureau et le Président de l'APLAES de l'invitation adressée à l'Inspection générale des Lettres. J'avais répondu avec grande joie à celle qui m'avait amené à Bordeaux l'an dernier.

Je commencerai par le regret : en effet, comme je l'ai expliqué dans un courriel à votre Président, les aléas d'un emploi du temps très soumis à l'espace européen m'amènent à devoir renoncer au déplacement dont je me faisais un plaisir ; j'avais confirmé celui-ci à l'un d'entre vous la semaine dernière, lors d'une journée de langues anciennes à Toulouse, où j'étais intervenu aux côtés de collègues de l'Université du Mirail. En charge du réseau des sections francophones des lycées dépendant de la Commission européenne, j'ai dû en effet décaler le séjour prévu aussi à Bruxelles cette semaine, dont je devais rentrer juste pour venir ici.

Mais je ne peux pas manquer d'être vendredi dans cette ville qui possède le très beau musée de la Maison d'Érasme : il s'agit en effet du groupe de travail que j'anime pour veiller à la place des langues anciennes dans ce système des « Écoles européennes », *Scholae europeae* comme elles osent se nommer tout en n'y favorisant pas les langues anciennes.

Je termine par la très grande satisfaction d'avoir pu travailler cette année avec plusieurs d'entre vous, qui ont bien voulu répondre à la demande de l'Inspection générale : en effet, quatre grands séminaires se sont tenus au I<sup>o</sup> trimestre 2010, à Paris, à Lyon, à Nantes et à Toulouse pour la présentation des nouveaux programmes de « langues et cultures de l'Antiquité » pour le collège ; ils doivent entrer en vigueur en septembre pour le latin en 5<sup>o</sup> et le grec en 3<sup>o</sup>. Nous avons donc sollicité des universitaires pour des conférences portant d'une part sur le système linguistique, de l'autre sur la religion romaine ou les historiens tardifs. Il faut les remercier grandement à nouveau pour l'intérêt qu'ils ont montré envers l'enseignement secondaire. Leurs communications seront mises sous peu et consultables sur le site « Éduscol » du Ministère de l'Éducation Nationale.

Tout ce qui pourra aller dans le sens de collaborations régulières, au-delà des incantations, sera apprécié.

Patrice Soler,  
Inspecteur Général des Lettres

## IV. Informations

### 1. *Mouvements dans le supérieur*

Nous remercions vivement les secrétaires de section qui ont bien voulu nous faire part des informations suivantes.

#### Recrutements

|                      |    |                         |                     |
|----------------------|----|-------------------------|---------------------|
| Anne BALANSART       | PR | Grec                    | Aix-Marseille 1     |
| Paul HEILPORN        | PR | Papyrologie<br>Grec     | Strasbourg 2        |
| Claire LE FEUVRE     | PR | Linguistique<br>e slave | INALCO <sup>2</sup> |
| Pierre-Louis MALOSSE | PR | Grec                    | Montpellier 3       |
| François RIPOLL      | PR | Latin                   | Toulouse 2          |
| Ruth WEBB            | PR | Grec                    | Lille 3             |

|                    |            |      |         |
|--------------------|------------|------|---------|
| Anne-France MORAND | PR associé | Grec | Lille 3 |
|--------------------|------------|------|---------|

|                    |     |       |                 |
|--------------------|-----|-------|-----------------|
| Isabelle DAVID     | MCF | Latin | Montpellier 3   |
| Luana QUATTROCELLI | MCF | Grec  | Strasbourg 2    |
| Frédéric TRAJBER   | MCF | Grec  | Aix-Marseille 1 |
| Aurélien BERRA     | MCF | Grec  | Paris X         |

|                             |            |            |            |
|-----------------------------|------------|------------|------------|
| Barbara CONSTANT-DESSPORTES | AMN        | Latin      | Paris IV   |
| Karine COTTET               | ATER (1/2) | Latin      | Grenoble   |
| Jean-Christophe COURTIL     | ATER       | Latin      | Toulouse 2 |
| Julie DAMAGGIO              | AMN        | Latin      | Lyon 2     |
| Anne-Laure GIGOUT           | ATER       | Latin      | Angers     |
| Gwenaëlle HUBERT            | AMN        | Latin      | Paris IV   |
| Jérôme MOREAU               | ATER       | Latin/Grec | Lyon 2     |
| Arnaud PERROT               | AMN        | Grec       | Paris IV   |
| Élisabeth PIAZZA            | AMN        | Latin      | Paris IV   |
| Charles RATTE               | ATER       | Grec       | Paris IV   |
| Jean-Baptiste RIOCREUX      | AMN        | Latin      | Paris IV   |
| Élodie ROMIEU               | AMN        | Grec       | Paris IV   |

#### Départs en retraite

|                            |    |       |                 |
|----------------------------|----|-------|-----------------|
| Mireille ARMISEN-MARCHETTI | PR | Latin | Toulouse 2      |
| Gilles DORIVAL             | PR | Grec  | Aix-Marseille 1 |

<sup>2</sup> Anciennement MCF de grec à l'Université de Strasbourg 2.

|                   |    |      |               |
|-------------------|----|------|---------------|
| Philippe ROUSSEAU | PR | Grec | Lille 3       |
| Pierre SAUZEAU    | PR | Grec | Montpellier 3 |
| Pascal THIERCY    | PR | Grec | Brest         |

|                        |     |       |              |
|------------------------|-----|-------|--------------|
| Marie-Christine FAYANT | MCF | Grec  | Valenciennes |
| Danielle MOLINARI      | MCF | Latin | Poitiers     |
| Richard TOROIS         | MCF | Grec  | Strasbourg 2 |
| Jacqueline VONS        | MCF | Latin | Tours        |

## 2. *Nouvelles des sections*

Conformément aux décisions prises par le Bureau, le bulletin de l'APLAES ne fait plus état des informations relatives aux Colloques, Journées d'Étude, Séminaires, et Conférences signalés par les Secrétaires de section.

L'ensemble de ces informations est désormais accessible sur le site Internet de l'Association : <http://www.aplaes.org>, sous la rubrique « Colloques ». Ces informations sont d'autre part adressées au fur et à mesure par le Secrétaire de l'APLAES aux Secrétaires de section qui se chargent de les transmettre aux membres de leur section.

**Nous vous invitons donc à aller régulièrement consulter les actualités scientifiques sur notre site.**

Nous espérons que vous comprendrez ce changement, lié au développement du site de l'APLAES, géré avec dévouement et compétence par notre Webmaster, Robert Alessi.

## V. Bibliographies d'agrégation

N.B. : Nous n'avons pas harmonisé les bibliographies ici présentées et avons conservé la présentation fournie par les auteurs.

### 1. Auteurs grecs

#### ACHILLE TATIUS, *LE ROMAN DE LEUCIPPÉ ET CLITOPHON*

##### 1. Éditions, traductions et commentaires

Texte grec et traduction française : l'édition de référence est celle de J-Ph. Garnaud, *Achille Tatius d'Alexandrie. Le roman de Leucippé et Clitophon*, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1991.

Texte grec et traduction anglaise : S. Gaselee, *Achilles Tatius*, London, New York, Loeb Classical Library, 1917 (éd. révisée en 1969 par E. H. Warmington).

Traduction française : P. Grimal, *Romans grecs et latins*, Paris, Bibl. de la Pléiade, 1958.

Traduction anglaise, accompagnée d'une introduction et de notes explicatives : T. Whitmarsh, *Achilles Tatius. Leucippe and Clitophon, with an introduction by H. Morales*, Oxford University Press, 2001.

Commentaire (en anglais) : E. Vilborg, *Achilles Tatius. Leucippe and Clitophon : A commentary*, Göteborg, 1962.

Il est également utile de lire en traduction les 4 autres romans grecs d'époque impériale :

Chariton, *Le roman de Chairéas et Callirhoé*.

Xénophon d'Éphèse, *Les Éphésiaques*.

Longus, *Les Pastorales. Daphnis et Chloé*.

Héliodore, *Les Éthiopiennes. Théagène et Chariclée*.

Tous sont disponibles dans la C.U.F. Vous pouvez aussi trouver la traduction des romans de Chariton, Longus et Héliodore dans l'ouvrage de P. Grimal cité ci-dessus.

##### 2. Contexte

###### a. Contexte historique

M. Sartre, *Le Haut-Empire romain. Les provinces de Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères*, Paris, 1991 (= Nouvelle histoire de l'Antiquité, t. 9).

J.-M. Carrié, A. Rousselle, *L'empire romain en mutation des Sévères à Constantin*, Paris, 1999 (= Nouvelle histoire de l'Antiquité, t. 10).

C. Wolff, *Les Brigands en Orient sous le Haut-Empire romain*, Rome, 2003.

### **b. Contexte littéraire**

G. Anderson, *The Second Sophistic. A cultural Phenomenon in the Roman Empire*, Londres, New York, 1993.

B.-P. Reardon, *Courants littéraires grecs des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.*, Paris, 1971.

J. Sirinelli, *Les enfants d'Alexandre. La littérature et la pensée grecques (334 av. J.-C. – 529 ap. J.-C.)*, Paris, 1993.

T. Whitmarsh, *The Second Sophistic*, Oxford University Press, 2005.

### **3. Ouvrages et articles sur les romans grecs**

Le premier ouvrage général paru sur les romans grecs est celui d'E. Rohde, *Der griechische Roman und seine Vorläufer*, Leipzig, 1876.

Pour trouver une bonne récapitulation à propos des premières théories sur l'origine des romans grecs, se reporter à l'ouvrage de B.-P. Reardon (déjà cité) : *Courants littéraires grecs des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.*, Paris, 1971, p. 309-403.

#### **a. Quelques ouvrages généraux sur les romans grecs**

A. Billault, *La création romanesque dans la littérature grecque à l'époque impériale*, Paris, 1991.

M. Fusillo, *Naissance du roman*, trad. fr. Paris, 1991.

T. Hägg, *Narrative technique in Ancient Greek Romances, Studies of Chariton, Xenophon Ephesius and Achilles Tatius*, Stockholm, 1971.

T. Hägg, *The Novel in Antiquity*, Berkeley, University of California Press, 1983.

N. Holzberg, *The Ancient Novel : an introduction*, trad. angl. Londres, New York, 1995.

F. Letoublon, *Les lieux communs du roman. Stéréotypes grecs d'aventure et d'amour*, Leiden, 1993.

B.-E. Perry, *The Ancient Romances, A Literary Historical Account of their Origins*, Berkeley, University of California Press, 1967.

B.-P. Reardon, *The form of Greek Romance*, Princeton, 1991.

E. Wolff, *Le roman grec et latin*, Paris, Ellipses, 1997 (pour une mise au point minimale).

#### **b. Voir aussi, pour une approche différente**

G. Anderson, *Eros sophistes : Ancient Novelists at Play*, Chico, Scholars Press, 1982.

S. Lalanne, *Une éducation grecque : rites de passage et construction des genres dans le roman grec ancien*, Paris, 2006.

G. Molinié, *Du roman grec au roman baroque. Un art majeur du genre narratif en France sous Louis XIII*, Toulouse, Presses de l'Université du Mirail, 1982.

S. Rabau, *Fictions de présence. La narration orale dans le texte romanesque du roman antique au XX<sup>e</sup> s.*, Paris, 2000.

#### **c. Sur le lectorat des romans grecs**

Le problème du lectorat est évoqué dans les ouvrages généraux cités ci-dessus, notamment ceux de B.-E. Perry (1967) et de T. Hägg (1983).

Voir aussi :

E. Bowie, « Les lecteurs du roman grec », in M.-F. Baslez, P. Hoffmann, M. Trédé (éds), *Le monde du roman grec*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1992, p. 55-61.



E. Bowie, « The Readership of Greek Novels in the Ancient World », in J. Tatum (éd.), *The search for the Ancient Novel*, Baltimore, 1994, p. 435-459 (l'article en français cité plus haut est une version abrégée).

E. Bowie, « The Ancient Readers of the Greek Novels », in G. Schmeling (éd.), *The Novel in the Ancient World*, Leiden, 1996, p. 87-106.

S.A. Stephens, « Who Read Ancient Novels ? », in J. Tatum (éd.), *The search for the Ancient Novel*, Baltimore, 1994, p. 405-418.

#### **d. Actes des colloques de Tours**

Depuis une dizaine d'années, se tiennent régulièrement à Tours des colloques sur l'ancien roman. Les articles publiés dans les Actes de ces colloques sont facilement accessibles aux étudiants (et tous écrits en français).

Pour le détail des articles, voir les rubriques *Quelques articles sur les romans grecs* et *Articles sur le roman d'Achille Tatius*.

B. Pouderon (éd.), *Les personnages du roman grec, Actes du colloque de Tours, 18-20 novembre 1999*, Lyon, Maison de l'Orient Méditerranéen, 2001 [= B. Pouderon 2001].

B. Pouderon (éd.), *Lieux, décors et paysages de l'ancien roman des origines à Byzance, Actes du 2<sup>e</sup> colloque de Tours, 24-26 octobre 2002*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2005 [= B. Pouderon 2005].

B. Pouderon, J. Peigney (éds), *Discours et débats dans l'ancien roman. Actes du colloque de Tours, 21-23 octobre 2004*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2006 [=B. Pouderon 2006].

B. Pouderon (éd.), *Passions, vertus et vices dans l'ancien roman. Actes du colloque de Tours, 19-21 octobre 2006*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2009 [= B. Pouderon 2009].

Un cinquième colloque s'est tenu en octobre 2009 sur le thème *Les hommes et les dieux dans l'ancien roman*. Il n'est toutefois pas certain que les Actes puissent être publiés avant les épreuves orales de l'agrégation 2011.

#### **e. Quelques articles sur les romans grecs**

D. Berranger-Auserve, « La ville comme cadre du roman grec », in B. Pouderon 2005, p. 43-55.

A. Billault, « Approche du problème de l'*ekphrasis* dans les romans grecs », *BAGB*, 2, 1979, p. 199-204.

A. Billault, « Characterization in the Ancient Novel », in G. Schmeling (éd.), *The Novel in the Ancient World*, Leiden, 1996, p. 115-129.

A. Billault, « Remarques sur la jalousie dans les romans grecs antiques », in B. Pouderon 2009, p. 171-184.

J. Birchall, « The Lament as a Rhetorical Feature in the Greek Novel », in H. Hofmann, M. Zimmerman (éds), *Groningen Colloquia on the Novel*, VII, Groningen, 1996, p. 1-17.

R. Brethes, « Pour une typologie du rire dans les romans grecs : *topos* littéraire, jeu narratologique et nouvelle lecture du monde », *BAGB*, 2, 2003, p. 113-129.

R. Brethes, « Lieux de l'effroi et de la peur : un ingrédient romanesque pour public averti », in B. Pouderon 2005, p. 123-135.

S. Dubel, « La beauté romanesque ou le refus du portrait dans le roman grec d'époque impériale », in B. Pouderon 2001, p. 29-58.

B. Egger, « Women and Marriage in the Greek Novels : The Boundaries of Romance », in J. Tatum (éd.), *The search for the Ancient Novel*, Baltimore, 1994, p. 260-280.

J.-Ph. Guez, « Les romans grecs et le romanesque », *Lalies*, 23, 2003, p. 225-239.

F. Letoublon, « La rhétorique du suicide », in B. Pouderon 2006, p. 263-279.

P. Robiano, « La citation poétique dans le roman érotique grec », *REA*, 102, 2000, p. 503-529.

S. Saïd, « The city in the Greek Novel », in J. Tatum (éd.), *The Search for the Ancient Novel*, Baltimore, 1994, p. 216-236.

A. Scarcella, « La polémologie des romans », in M.-F. Baslez, P. Hoffmann, M. Trédé (éds), *Le monde du roman grec*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1992, p. 63-74.

#### 4. Ouvrages et articles sur le roman d'Achille Tatius

La bibliographie sur Achille Tatius est abondante. Voici donc une sélection d'ouvrages et d'articles auxquels les étudiants pourront se reporter.

##### a. Ouvrages sur le roman d'Achille Tatius

S. Bartsch, *Decoding the Ancient Novel. The reader and the role of description in Heliodorus and Achille Tatius*, Princeton University Press, 1989.

M. Laplace, *Le roman d'Achille Tatios : « discours panégyrique » et imaginaire romanesque*, Bern, Peter Lang, 2007.

H. Morales, *Vision and narrative in Achilles Tatius' « Leucippe and Clitophon »*, Cambridge University Press, 2004.

##### b. Articles sur le roman d'Achille Tatius

J. Alaux, F. Letoublon, « La grotte et la source : paysage naturel et artifice dans *Daphnis et Chloé* et *Leucippe et Clitophon* », in B. Pouderon 2005, p. 57-74.

J.-M. Bertrand, « Les boucôloi ou le monde à l'envers », *REA*, 90, 1988, p. 139-149 (sur Achille Tatius et Dion Cassius).

A. Billault, « Le comique d'Achille Tatius et les réalités de l'époque impériale », in M. Trédé, P. Hoffmann (éds), *Le rire des anciens, Actes du colloque international (Université de Rouen, École normale supérieure, 11-13 janvier 1995)*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1998, p. 143-158.

A. Billault, « Les paysages dans le roman d'Achille Tatius », in B. Pouderon 2005, p. 235-245.

A. Billault, « Rhétorique et récit dans le roman d'Achille Tatius », in B. Pouderon 2006, p. 77-86.

A. Billault, « Image, légende et récit : remarques sur Achille Tatius, I, 1-2 et I, 4, 3 », in S. David, E. Geny, *Troïka. Parcours antiques : mélanges offerts à Michel Woronoff*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 341-350.

M. Biraud, « La répétition dans trois descriptions de *Leucippé et Clitophon* », *L'information grammaticale*, 64, 1995, p. 32-35.

D. Bonneau, « Les *realia* du paysage égyptien dans le roman grec : remarques lexicographiques », in M.-F. Baslez, P. Hoffmann, M. Trédé (éds), *Le monde du roman grec*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1992, p. 213-219 (sur Achille Tatius et Héliodore).

J. Bouffartigue, « Un triangle symbolique : Éros, Aphrodite et Artémis dans le roman de Leucippé et Clitophon », in A. Billault (éd), *Opôra. La belle saison de l'hellénisme : études de littérature antique offertes au Recteur Jacques Bompaire*, Paris, 2001, p. 125-138.

R. Brethes, « Clitophon ou une anthologie de l'anti-héros », in B. Pouderon 2001, p. 181-191.

R. Brethes, « Le discours du prêtre chez Achille Tatius (VIII, 9) : une déconstruction de la *paideia* », in B. Pouderon 2006, p. 177-189.

M. Briand, « Réticences et bouffonneries dans le *Roman de Leucippé et Clitophon* d'Achille Tatius : la mise en récit romanesque d'une question rhétorique ancienne », in L. Louvel, C. Rannoux (éds), *La Réticence*, Rennes, 2004, p. 77-99.

M. Briand, « Le sexe des passions et des vertus : anthropologie culturelle, méta-fiction et rhétorique dans le roman d'Achille Tatius », in B. Pouderon 2009, p. 329-353.

L. Cresci, « La figura di Melite in Achille Tazio », *Atene e Roma*, 23, 1978, p. 74-82.

- C. Daude, « Figures de l'altérité dans le roman d'Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon* », in M. Garrido-Horry, A. Gonzalès (éds), *Histoire, espaces et marges de l'Antiquité : hommages à Monique Clavel-Lévêque, I*, Besançon, 2003, p. 65-90.
- C. Daude, « Aspects physiques et psychiques des passions chez Achille Tatius », in B. Pouderon 2009, p. 185-208.
- C. Delhay, « Achille Tatius fabuliste ? », *Pallas*, 36, 1990, p. 117-131.
- J.-Ph. Guez, « Achille Tatius ou le paysage-monde », in B. Pouderon 2005, p. 299-308.
- D. Kasprzyk, « Roman inachevé ou roman perpétuel ? *Leucippé et Clitophon* d'Achille Tatius », *Lalies*, 25, 2005, p. 231-243.
- D. Kasprzyk, « Morale et sophistique : sur la notion de *sôphrosunè* chez Achille Tatius », in B. Pouderon 2009, p. 97-115.
- M. Laplace, « Légende et fiction chez Achille Tatius : les personnages de Leucippé et de Iô », *BAGB*, 3, 1983, p. 311-318.
- M. Marincic, « Advertising One's Own Story. Text and Speech in Achilles Tatius' *Leucippe and Clitophon* », in V. Rimel (éd), *Seing Tongues, Hearing Scripts. Orality and Representation in the Ancient Novel*, Groningen, 2007, p. 168-200.
- A.-M.-G. McLeod, « Physiology and medicine in a Greek Novel. Achilles Tatius' *Leucippe and Clitophon* », *JHS*, 89, 1969, p. 97-105.
- G. W. Most, « The stranger's stratagem : self-disclosure and self-sufficiency in Greek culture », *JHS*, 109, 1989, p. 114-133 (avec un long développement sur Achille Tatius).
- L. Nunez, « Mythes enchâssés dans un roman grec : Achille Tatius entre érudition et divertissement », *Pallas*, 78, 2008, p. 319-334.
- K. Plepelits, « Achilles Tatius », in G. Schmeling (éd), *The Novel in the Ancient World*, Leiden, Brill, 1996, p. 387-416.
- S. Rabau, « Le roman d'Achille Tatius a-t-il une fin ? Ou comment refermer une porte ouverte ? », *Lalies*, 17, 1997, p. 139-149.
- I. Ramelli, « Les vertus de la chasteté et de la piété dans les romans grecs et les vertus des chrétiens : le cas d'Achille Tatius et d'Héliodore », in B. Pouderon 2009, p. 149-168.
- B.-P. Reardon, « Achilles Tatius and ego-narrative », in J.-R. Morgan, R. Stoneman (éds), *Greek fiction : the Greek Novel in Context*, Londres, 1994, p. 80-96 (= S. Swain (éd), *Oxford Readings in the Greek Novel*, Oxford, 1999, p. 243-258).
- P. Robiano, « Lycénion, Mélité, ou la satisfaction du désir », *Pallas*, 60, 2002, p. 363-373 (sur Longus et Achille Tatius).
- C. Segal, « The trials at the end of Achilles Tatius' *Clitophon and Leucippe* : Doublets and complementaries », *SIFC*, 2, 1984, p. 83-91.
- T. Whitmarsh, « Reading for pleasure : narrative, irony, and erotics in Achilles Tatius », in S. Panayotakis, M. Zimmerman, W. H. Keulen, *The ancient Novel and beyond*, Leiden, 2003, p. 191-205.
- M. Woronoff, « Leucippé ou les infortunes de la vertu : volupté et souffrance dans le roman d'Achille Tatius », in B. Pouderon 2009, p. 257-267.

Hélène Frangoulis,  
Université de Toulouse 2 Le Mirail

## ESCHYLE, LES SEPT CONTRE THÈBES

### 1. Éditions et traductions

L'édition de travail reste celle de la collection « Budé » : MAZON P., *Eschyle*, tome I, 12<sup>e</sup> tirage, CUF, *les Belles Lettres*, 1984 (1<sup>ère</sup> éd. 1921). Le texte de référence est celui des *Oxford Classical Texts* : PAGE D., *Aeschyli Tragœdiae*, Oxford U.P., 1972 (édition qui succède à celle de G. MURRAY, parue en 1937 et peut-être encore en usage au concours). Compte tenu du nombre et de l'importance des problèmes liés à l'établissement du texte, il faut comparer régulièrement le texte Mazon et le texte Page, et savoir, à l'occasion, exploiter l'apparat critique de l'édition anglaise. Le texte et la traduction de Mazon ont été repris en 2002 par les Belles Lettres (*Classiques en poche*) avec une introduction et des notes de J. ALAUX.

- traductions françaises récentes : E. CHAMBRY (*Eschyle*, GF-Flammarion), V.-H. DEBIDOUR (*Les Tragiques grecs*, Livre de Poche, la Pochothèque), B. DEFORGE (*Les Belles Lettres*), J. GROSJEAN (Bibliothèque de la Pléiade).

- traduction anglaise avec bref commentaire : DAWSON C.M., *The Seven against Thebes by Aeschylus*, Englewood Cliffs, N.J. 1970.

### 2. Éditions commentées et commentaires les plus récents

FERRARI F., *Eschilo, Persiani, Sette contro Tebe, Supplici*, BUR, Milan, 1987.

GROENEBOOM P., *Aeschylus' Zeven tegen Thebe*, Groningen 1938 (reimpr. 1966) ; éd. souvent citée, mais le commentaire en néerlandais n'en facilite pas l'usage.

HUTCHINSON G.O., *Aeschylus : Septem contra Thebas*, New York et Oxford, Oxford U.P., 1985 (édition de référence).

LUPAS L. et PETRE Z., *Commentaire aux Sept contre Thèbes d'Eschyle*, Paris, les Belles Lettres, 1981 (commentaire sans édition du texte).

ROSE H.J., *A Commentary on the surviving plays of Aeschylus*, tome I, p. 162-246, Amsterdam, 1957 (commentaire sans édition du texte).

### 3. Lexique, scholies, fragments

ITALIE G., *Index Aeschyleus*, Leiden, 2<sup>e</sup> ed. 1964 ; supplément dans l'édition des fragments de H.J. METTE.

SMITH O.L., *Scholia Graeca in Aeschylum quae extant omnia*, II, 2 : *Scholia in Septem adversus Thebas continens*, Leipzig 1982.

Les fragments de la *Thébaïde* sont cités et commentés dans l'introduction de l'édition de HUTCHINSON. Éditions complètes des fragments d'Eschyle :

METTE H.J., *Die Fragmente der Tragödien des Aischylos*, Berlin 1959.

RADT S., *Tragicorum Graecorum Fragmenta*, vol. 3, *Aeschylus*, Göttingen 1985.

### 4. Le théâtre grec ; la tragédie ; Eschyle

Pour une initiation rapide à l'histoire du théâtre grec, à tous les aspects de la représentation (organisation des concours, choix des choreutes et des acteurs, mise en scène etc.) et à l'œuvre des poètes tragiques : Livre de Poche, collection *références*, P. DEMONT et A. LEBEAU, *Introduction au théâtre grec antique* et J.-C. MORETTI, *Théâtre et société dans la Grèce antique*.

Voir aussi sur l'une ou l'autre de ces questions :

ARNOTT P.D., *Greek scenic conventions in the fifth century B.C.*, Oxford 1962.

BALDRY H.C., *Le théâtre tragique des Grecs* (trad. de l'anglais), Paris, 1975.

BIEBER M., *A History of the Greek and Roman Theatre*, 2<sup>e</sup> ed. Princeton, 1961.

PICKARD-CAMBRIDGE A.W., *The dramatic festivals of Athens*, 2<sup>e</sup> ed. revue par GOULD et LEWIS, Oxford, 1988.

- *The Theater of Dionysus in Athens*, Oxford, 1946.

ROMILLY (de) J., *La tragédie grecque*, Paris, 1970.

TAPLIN O., *Greek tragedy in action*, Berkeley, 1978.

## 5. Ouvrages généraux sur Eschyle

*Eschyle à l'aube du théâtre occidental*, Entretiens de la Fondation Hardt, tome LV, Genève 2009.

BENEDETTO (di) V., *L'ideologia del potere e la tragedia greca. Ricerche su Eschilo*, Turin, 1978.

CONACHER D.J., *Aeschylus : The Earlier Plays and related Studies*, Toronto, 1996.

CROISSET M., *Eschyle. Études sur l'invention dramatique dans son théâtre*, Paris 1928.

DUMORTIER J., *Les images dans la poésie d'Eschyle*, Paris, 1975<sup>2</sup>.

EARP F.R., *The style of Aeschylus*, Cambridge, 1948.

FOWLER B.H., « Aeschylus' Imagery », *Classica et Mediaevalia*, 28, 1967, 1-74.

GAGARIN M. *Aeschylean Drama*, Berkeley-Los Angeles, 1976.

HERINGTON C.J., *Aeschylus*, Yale U.P. 1986.

LESKY A., « Decision and responsibility in the tragedy of Aeschylus », *Journal of Hellenic Studies* 86, 1966, 78-85 (repris dans les *Oxford Readings on Greek Tragedy* édités par E. SEGAL, Oxford U.P., 1983).

LLOYD M. (ed.), *Oxford Readings in Classical Studies - Aeschylus*, Oxford U.P., 2007 (contient notamment la traduction en anglais, par M. Lloyd, de l'importante étude consacrée en 1962 au personnage d'Étéocle par K. VON FRITZ dans *Antike und moderne Tragödie*).

MOREAU A., *Eschyle : la violence et le chaos*, Paris, 1985.

PETROUNIAS E., *Funktion und Thematik der Bilder bei Aischylos*, Göttingen, 1976.

ROMILLY (de) J., *La crainte et l'angoisse dans le théâtre d'Eschyle*, Paris, 1958

- *L'évolution du pathétique d'Eschyle à Euripide*, Paris, 1961.

ROSENMEYER T.G., *The Art of Aeschylus*, Berkeley-Los Angeles, 1978.

SOMMERSTEIN A. H., *Aeschylean Tragedy*, Bari, Levante Editori, 1996.

TAPLIN O., *The Stagecraft of Aeschylus*, Oxford U.P., 1977.

WINNINGTON-INGRAM R.P., *Studies in Aeschylus*, Cambridge, 1983.

## 6. Les Sept contre Thèbes

Outre les pièces thébaines de Sophocle (*Œdipe-roi*, *Œdipe à Colone*, *Antigone*) et les *Phéniennes* d'Euripide, tragédie souvent présentée comme une réécriture des *Sept contre Thèbes*, on peut consulter, à propos des légendes thébaines, le livre de F. VIAN, *Les origines de Thèbes. Cadmos et les Spartes*, Paris, 1963, et le chapitre IV de l'introduction de D.J. MASTRONARDE à son édition commentée des *Phéniennes* (D.J. MASTRONARDE, *Euripides Phoenissae*, Cambridge U.P., 1994), chapitre intitulé « Thebaid myth and *Phoenissae* » (les sources possibles, la *Thébaïde* épique, Stésichore, etc.).

ALONI A., E. BERARDI, G. BESSO, S. CECCHI eds, *I Sette a Tebe. Dal Mito alla Letteratura. Atti del Seminario Internazionale, Torino 2001, Bologna 2002.*

- BACON H., « The shield of Eteocles », *Arion* 3, 1964, 27-38
- BROWN A.L., « Eteocles and the Chorus in the *Seven against Thebes* », *Phoenix* 31, 1977, 300-318.
- BURNETT A., « Curse and dream in Aeschylus' *Septem* », *GRBS* 14, 1973, 343-368.
- CALDWELL R.S., « The misogyny of Eteocles », *Arethusa* 6, 1973, 197-231.
- CAMERON H.D., « The debt to Earth in the *Seven against Thebes* », *TAPA* 95, 1964, 1-8.  
 - « The power of words in the *Seven against Thebes* », *TAPA* 101, 1970, 95-118.  
 - « Epigoni and the law of inheritance in Aeschylus' *Septem* », *GRBS* 9, 1968, 247-57.  
 - *Studies on the Seven against Thebes of Aeschylus*, The Hague 1971.
- ELSE G. F., « Ritual and drama in Aeschylean tragedy », *Illinois Class. Stud.* 2, 1977, 70-87.
- FERRARI F., « La decisione di Eteocle e il tragico dei *Sette contra Tebe* », *A.S.N.S. di Pisa* 3.2, 1972, 141-171.
- FRAENKEL E. « Die sieben Redepaare im Thebaner drama des Aischylos », *Sitz. Bay. Akad. phil.-histor. Klasse*, 1957, 3.
- GOLDEN L., « The character of Eteocles and the meaning of the *Septem* », *CPh* 59, 1964, 79-89
- JUDET DE LA COMBE P., « Étéocle interprète. Action et langage dans la scène centrale des *Sept contre Thèbes* d'Eschyle », *Études de littérature ancienne* 3, Paris, Presses de l'ENS 1987, 57-79.  
 - « La langue de Thèbes (les *Sept contre Thèbes*, 72 sqq. et 170) », *Metis* 3, 1988, 207-230.
- KIRKWOOD G.M., « Eteocles Oiakostrophos », *Phoenix* 23, 1969, 9-25.
- LESKY A., « Eteokles in den *Sieben gegen Theben* », *Wiener Studien* 74, 1961, 5-17.
- MANTON G.R., « The second stasimon of the *Seven against Thebes* », *BICS* 8, 1961, 77-84.
- OTIS B., « The unity of the *Seven against Thebes* », *GRBS* 3, 1960, 145-174.
- PATZER H., « Die dramatische Handlung der *Sieben gegen Theben* », *HSCP* 63, 1958, 97-119.
- PODLECKI A.J., « The character of Eteocles in Aeschylus' *Septem* », *TAPA* 95, 1964, 283-299.
- ROSENMEYER T.G., « *Seven against Thebes* : the tragedy of war », *Arion* 1, 1, 1962, 48-78.
- SOLMSEN F., « The Erinys in Aischylos' *Septem* », *TAPA* 68, 1937, 197-211.
- THALMANN W.G., *Dramatic art in Aeschylus' Seven against Thebes*, Yale U.P. 1978.
- TORRANCE I., *Aeschylus : Seven against Thebes*, Duckworth Companions to Greek and Roman Tragedy, Londres, 2007.
- VIDAL-NAQUET P., « Les boucliers des héros. Essai sur la scène centrale des *Sept contre Thèbes* » in J.-P. VERNANT et P. VIDAL-NAQUET, *Mythe et tragédie deux*, Paris 1986, 115-147.
- VON FRITZ K., « Die Gestalt des Eteokles in Aeschylus *Sieben gegen Theben* », in *Antike und moderne Tragödie*, Berlin 1962, 193-226 (trad. anglaise de M. LLOYD dans les *Oxford Readings*
- WOLFF Erwin., « Die Entscheidung des Eteokles in den *Sieben gegen Theben* », *HSCP* 63, 1958, 89-95.
- ZEITLIN F.I., *Under the sign of the shield. Semiotics and Aeschylus' Seven against Thebes*, Rome, Ed. dell' Ateneo, 1982.

## 7. Le finale : authenticité de la dernière scène

Le problème est abordé ou étudié précisément dans plusieurs des ouvrages cités ci-dessus ; parmi les nombreux travaux qui lui sont entièrement consacrés :

BROWN A.L., « The end of the *Seven against Thebes* », *Class. Quat.* 26, 1976, 206-219.

- DAWE R.D., « The end of the *Seven against Thebes* », *Classical Quaterly* 17, 1967, 16-28.  
- « The end of the *Seven against Thebes* yet again », in *Dionysiaca. Mélanges D. Page*, Cambridge 1978, p. 87-103.
- FRAENKEL E., « Zum Schluss der *Sieben gegen Theben* », *Mus. Helveticum* 21, 1964, 58-64.
- LLOYD-JONES H., « The end of the *Seven against Thebes* », *Class. Quat.* 9, 1959, 80-115.
- POETSCHER W., « Zum Schluss der *Sieben gegen Theben* », *Eranos* 56, 1958, 140-154.

Anne Lebeau,  
Université Paris IV Sorbonne

## HÉRODOTE, *ENQUÊTE*, II (COMPLÉMENTS)

### 1. Texte

Sur D. ASHERI, A. B. LLOYD, A. CORCELLA, *A Commentary on Herodotus I-IV*, ed. by O. Murray and A. Moreno, OUP, 2007 [voir CR dans *Bryn Mawr Classical Review* 2008.07.35 par L. G. Mitchell].

### 2. Langue et style

E. J. BAKKER, « Free Indirect Speech and Temporal Deixis in Herodotus and Thukydides », in *Antiphilesis. Studies in Classical, Byzantine and Modern Greek Literature and Culture. In Honour of John-Theophanes A. Papademetriou*. Ed. by Eleni Karamalengou and Eugenia Makrygianni, (Klassische Philologie), Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2009, p. 278-282.

S. J. BAKKER, *The noun phrase in ancient Greek. A functional analysis of the order and articulation of NP constituents in Herodotus Nominalphrase*, Leiden, Brill (Amsterdam Studies in Classical Philology, 15), 2009.

K. MANSOUR, « Séquences dactyliques dans la prose d'Hérodote. Hexamètres, homérismes, formules », in *Procédés Synchroniques de la Langue Poétique en Grec et en Latin*, Édité par Alain Blanc et Emmanuel Dupraz (Langues et cultures anciennes, 9), Bruxelles : Éditions Safran, 2007, p. 151-162.

### 3. Études générales sur Hérodote

N. LURAGHI, « The Importance of Being logios », *The Classical World* 102 (2009), p. 439-456.

K. MANSOUR, « Hérodote, le grec et les langues étrangères », in *Figures de l'étranger autour de la Méditerranée antique*. Actes du Colloque International « Antiquité méditerranéenne : à la rencontre de l'autre. Perceptions et représentations de l'étranger dans les littératures antiques », Éd. par Marie-Françoise Marein, Patrick Voisin, Julie Gallego. Paris : L'Harmattan, 2009.

L. MILETTI, *Linguaggio et metalinguaggio in Erodoto*, Pisa-Roma, 2008 [sur la langue comme objet d'étude chez Hérodote].

Ouvrages collectifs :

M. GIANGIULIO (ed.) *Erodoto e il 'modello erodoteo'. Formazione e trasmissione delle tradizioni storiche in Grecia* (Labirinti 88), Trento, Dipartimento di Scienze Filologiche e Storiche, Università degli Studi di Trento, 2005.

### 4. Études sur le livre II

Ch. HUNZINGER, *Silves grecques 2010-2011 : Hérodote, Histoires, livre II*, 2010.

T. HAZIZA, *Le Kaléidoscope hérodotéen : Images, imaginaire et représentations de l'Égypte à travers le livre II d'Hérodote*, Paris, Collection d'Études Anciennes, Les Belles Lettres, 2009.

Marie-Pierre Noël,  
Université de Montpellier 3



## 2. Auteurs latins<sup>3</sup>

### PLAUTE, *RUDENS* BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

#### 1. Éditions de travail, outre celle d'A. Ernout (CUF)

- LINDSAY W.M., *Titi Macci Plauti comoediae*, Oxford, 1963.  
 MARX F., *Plautus : Rudens*, Amsterdam, 1959 (Heidelberg, 1962).  
 SONNENSCHNEIDER E. A., *T. Macci Plauti Rudens*, Oxford, 1891.  
 LEFÈVRE, E. *Plautus' Rudens*, Tübingen, 2006.  
 → Pour la langue de Plaute : LINDSAY W. M., *Syntax of Plautus*, 1907.

#### 2. Ouvrages généraux sur la *Nea* et la comédie latine

- DUCKWORTH G. E., *The Nature of the Roman Comedy*, Princeton, 1952.  
 DUMONT J.-Ch. et GARELLI M.-H., *Le théâtre à Rome*, Paris, 1998.  
 DUPONT Fl., *L'acteur-roi*, Les Belles Lettres, Paris, 1985.  
 P. GRIMAL, *Le théâtre à Rome*, Actes du IX<sup>e</sup> Congrès Budé, Rome, 13-18 avril 1973, p. 249-305.  
 P. GRIMAL, *Le siècle des Scipions*, Paris, 1953, mais impérativement dans l'édition refondue et augmentée de 1975, réimpr. 1999, chez Aubier.  
 HUNTER R L., *The New Comedy of Greece and Rome*, Cambridge U. P., 1985.  
 ROSS-TAYLOR L., « The Opportunities for Dramatic Performances in the time of Plautus and Terence », *TAPhA* 68, 1937, p. 284-304.  
 WRIGHT J., *Dancing in Chains : The Stylistic Unity of the Comoedia Palliata*, Rome, American Academy, 1974.

#### 3. Livres / articles sur Plaute

- DEL COURT M., *Plaute et l'impartialité comique*, Bruxelles, 1964.  
 DUMONT J.-Ch., *Seruus. Rome et l'esclavage sous la République*, Paris-Rome, 1987.  
 --, « Droit et comédie », *Ars Scribendi, Interférences*, 2, 2004, [www.ars-scribendi.ens-lsh.fr](http://www.ars-scribendi.ens-lsh.fr)  
 HANDLEY F.W., « Plautus and his public : Some Thoughts on New Comedy in Latin », *Dioniso* 46, 1975, p. 117-132.  
 PANSIERI C., *Plaute et Rome ou les ambiguïtés d'un marginal*, Bruxelles, 1997.  
 PAOLI U., *Comici latini e diritto attico*, Milan, 1962.  
 QUESTA C. - RAFFAELLI R., *Maschere, prologhi, naufragi nella commedia plautina*, Bari, 1984.  
 SCAFURO A. C., *The Forensic Stage: Settling Disputes in Graeco-Roman New Comedy*. Cambridge, 1997.  
 SEGAL E., *Roman Laughter. The Comedy of Plautus*, 1987<sup>2</sup> (1<sup>ère</sup> éd. 1968).

<sup>3</sup> Les bibliographies qui suivent complètent – sans les remplacer – les bibliographies par ailleurs publiées dans la revue *Vita Latina*, à laquelle nous renvoyons volontiers nos membres. Nous tenons à remercier particulièrement ici les collègues de l'Université de Toulouse 2 Le Mirail qui ont accepté de proposer, parfois au pied levé, une bibliographie essentielle sur les œuvres latines au programme de l'agrégation de Lettres Classiques ainsi que des agrégations d'espagnol et d'italien.

SLATER N.W., *Plautus in Performance*, Princeton, 1985.

SOUBIRAN J., « Introduction à la prosodie et à la métrique de Plaute », in *Prosodie et métrique du « Miles Gloriosus » de Plaute*, Louvain-Paris, 1995.

ZAGAGI N., *Tradition and Originality in Plautus. Studies of the Amatory Motifs in Plautine Comedy*, Göttingen, 1980.

#### 4. Références d'études sur le *Rudens* (\* pour les travaux les plus utiles)

ANDERSON W. S., « Gripus and Stratonicus : Plautus, *Rudens* 930-936 », *AJPh* 107, 1986, 560-63.\*

CHARBONNEL N., « Aux sources du droit maritime à Rome : le '*Rudens*' de Plaute et le droit d'épaves », *Revue historique du droit français et étranger*, 1995, 73 (3), p. 303-328.\*

DAVID I., Plaute, *Rudens*, *Silves latines* 2010-2011, p.15-87.\*

DIGGLE J., « Plautus, *Rudens*, Act 3, scene 5 (780-838) », *Rhein. Mus.* 117, 1974, 86-94.\*

DUMONT, J.-CH., « Le *Rudens* ou le triomphe de la vertu », *VL* 108, 1987, p. 2-7.\*

DUMONT, J.-CH., « Originalité du *Rudens* », *VL* 182, 2010, p. 9-19.

FAURE-RIBREAU M. « Les défis de l'*argumentum* du *Rudens*, ou comment jouer une comédie en bord de mer », *VL* 181, 2009, p. 18-28.\*

GARZYA A., « À propos de l'interprétation du *Rudens* de Plaute », in J. Bibauw (éd.), *Hommages à Marcel Renard*, 1969, p. 365-73.\*

HANDLEY E.W., « Theme and variations : a Comparative Study in Plautine Comedy », in C. Questa et R. Raffaelli (éd.), *Due seminari plautini. la tradizione del testo. Il modelli*, Urbino, 2002, p. 105-120.\*

LEFÈVRE E., *Diphilos und Plautus, Der 'Rudens' und sein Original*, Stuttgart, 1984.

LOWE, J.C.B., « Plautus' choruses », *Rheinisches Museum*, 133, 1990, p. 274-297.\*

MONACO G., « La scena dell'arbitrato e del riconoscimento nel *Rudens* plautino », *Scritti minori di Giusto Monaco*, *Pan* 11/12, 1992, p. 21-34.

OWENS W. M., « Plautus' Satire of Roman ideals in « *Rudens* », « *Amphitruo* » and « *Mostellaria* », in E. Tylawsky and Ch. Weiss (éd.), *Essays in honor of Gordon Williams*, New Haven, 2001, p. 213-227.

SCHEID, J., « Nouveau rite et nouvelle piété : réflexions sur le *ritus graecus* », in F. Graf (éd.), *Geburtstags-Symposium für W. Burkert*, Stuttgart, 1998, p. 168-182.

SEITA M., *La vita è sogno ? Lettura del Rudens di Plauto*, Alessandria, 2005.\*

Jean-Pierre Aygon,  
Université de Toulouse 2 Le Mirail

## BIBLIOGRAPHIE DU *SATYRICON* DE PÉTRONE, 1-90

### 1. Éditions, traductions et éditions commentées

#### a. Texte et traduction

Pétrone, *Le Satiricon*, texte établi et traduit par E. ERNOUT, CUF, Paris, Belles Lettres, 1982<sup>9</sup> (1923<sup>1</sup>) –texte de référence pour les étudiants.

P. GRIMAL, *Romans grecs et latins*, Bibl. de la Pléiade, 1958.

Pétrone, *Satiricon*, traduit du latin et présenté par G. PUCCINI, Paris, Arléa, 1992.

Pétrone, *Satiricon*, texte établi, traduit et commenté par O. SERS, coll. Classiques en Poche, Paris, Belles Lettres, 2001.

#### b. Éditions commentées

E. CASTORINA, *Petronio Arbitrio Dal « Satyricon », Cena Trimalchionis, Troiae Halosis, Bellum ciuile*, Bologne, 1970.

E. COURTNEY, *A Companion to Petronius*, Oxford, 2001.

L.L. FRIEDLÄNDER, *Petronii Cena Trimalcionis*, 2<sup>e</sup> éd. 1906 (réimpr. Amsterdam, 1960)

P. HABERMEHL, *Petronius Satyrice*, 79-141. *Ein philologisch-literarischen Kommentar, Band I, Satyricon 79-110*, Berlin/NewYork, 2006.

A. MAIURI, *La Cena di Trimalchione di Petronio Arbitro*, Naples, 1945.

E. MARMORALE, *Petronii Arbitrii Cena Trimalcionis*, Florence, 1947.

P. PERROCHAT, *Pétrone. Le festin de Trimalcion*, Paris, 1939.

M.S. SMITH, *Cena Trimalchionis*, Oxford, 1975.

### 2. Études générales sur l'auteur

A. COLLIGNON, *Étude sur Pétrone : la critique littéraire, l'imitation et la parodie dans le Satiricon* », Paris, 1892.

R. MARTIN, *Pétrone, Le Satyricon*, Paris, Ellipses, 1999.

R. MARTIN, « Petronius Arbitrator et le *Satyricon* : quelques pistes de réflexion », *B.A.G.B.* 2009, 1, p. 143-168 (résumé de son livre de 1999).

G. PUCCINI-DELBÉY, *Silves latines 2010-2011*, par I. David (Plaute), G. Puccini-Delbey (Pétrone), Neuilly, 2010.

J.P. SULLIVAN, *The Satyricon of Petronius. A literary study*, Londres, 1968.

H. van THIEL, *Petron. Überlieferung und Rekonstruktion*, Leiden, 1971.

### 3. La question pétronienne

R. MARTIN, « Quelques remarques concernant la date du *Satyricon* », *REL* 53, 1975, p. 182-225.

R. MARTIN, « Qui a (peut-être) écrit le *Satyricon* », *REL* 78, 2000, p. 139-163.

F. RIPOLL, « Encore sur la datation du *Satyricon* », à paraître dans : *Présence du roman grec et latin*, (Actes du colloque de Clermont-Ferrand), nov. 2007, éd. R. Poignault.

K.F.C. ROSE, *The date and author of the Satyricon*, Leiden, 1971.

J.P. SULLIVAN, « Petronius *Satyricon* and its Neronian context », *ANRW* II, 32,3, 1985, p. 1666-1686.

#### 4. Le genre littéraire et les techniques de narration

- E. AUERBACH, *Mimesis* (traduction française), Paris, 1968, chap. « Fortunata ».
- F. BIVILLE, « Jeux de doubles et d'échos dans le *Satiricon* », en ligne sur le site de la maison de l'Orient ([www.mom.fr](http://www.mom.fr)), page des Conférences d'agrégation (11 mai 2010).
- L. CALLEBAT, *Langages du roman latin*, Hildesheim/Zürich/New York, Olms, 1998 (recueil d'articles : les cinq premières études portent sur le genre littéraire et la langue du *Satyricon*).
- L. CALLEBAT, « Structures narratives et modes de représentations dans le *Satyricon* de Pétrone », *RÉL* 52, 1974, p. 281-303.
- J.P. CEBE, *La caricature et la parodie dans le monde romain antique des origines à Juvénal*, Paris, 1966.
- G.B. CONTE, *The Hidden Author : an interpretation of Petronius' Satyricon*, Berkeley/Los Angeles, 1996 ; rééd. en italien, sous le titre *L'autore nascosto : un'interpretazione del Satyricon*, Pisa, 2007.
- S.J. HARRISON éd., *Oxford Readings in The Roman Novel*, Oxford, 1999.
- G. SCHMELING, *The Novel in the Ancient World*, Leiden/New York, Brill, 1996.
- P. SOVERINI, « Il problema delle teorie retoriche e poetiche di Petronio », *ANRW* II, 32, 3, 1985, p. 1706-1779 (p. 1759-63 : « la problematica della *Troiae halosis* »).
- J. THOMAS, *Le dépassement du quotidien dans l'Énéide, les Métamorphoses d'Apulée et le Satyricon*, Paris, Belles Lettres, 1986.
- P. VEYNE, « Le « je » dans le *Satyricon* », *REL* 42, 1964, p. 301-324.
- P.G. WALSH, *The Roman Novel. The Satyricon of Petronius and the Metamorphoses of Apuleius*, Cambridge, Univ. Press, 1970.

#### 5. Études sur les différentes parties du programme :

##### a. La *Cena*

- W. DEONNA et M. RENARD, *Croyances et superstitions de table dans la Rome antique*, coll. Latomus, Bruxelles, n° 46, 1961.
- Fl. DUPONT, *Le plaisir et la loi*, Maspero, 1977.
- R. ÉTIENNE, *La vie quotidienne à Pompéi*, 2<sup>e</sup> édition revue et augm., Paris, 1979.
- É. GÉRARD, « Le *Satyricon* de Pétrone : la caricature picaresque », *Vita Latina* 157, 2000, p. 39-47.
- M. GRONDONA, *La religione e la superstitione nella Cena Trimalchionis*, coll. Latomus n° 171, Bruxelles, 1980.
- J. MARTIN, *Symposion. Geschichte einer literarischen Form*, Paderborn, 1931.
- J. MARTIN, Article *Symposion-Literatur*, *P.W.* 4, A<sup>2</sup>, p. 1247-1282.
- R. MARTIN, « Le « grand air » de Trimalchion (*Satyricon* 75-77) », *Vita Latina* 158, 2000, p. 42-50.
- P. PERROCHAT, « Quelques procédés du style d'Encolpe dans la *Cena Trimalchionis*, *Mélanges Ernout*, 1940, p. 285-295.
- P. VEYNE, « Vie de Trimalcion », *Annales (Économie, Sociétés, Civilisations)*, 1961, p. 213-247.
- P. VEYNE, « La Vénus de Trimalcion », *Latomus* 23, 1964, p. 802-806.
- E. WOLFF, « Le mélange, idéal esthétique et social dans le *Satyricon* de Pétrone », *Vita Latina* 155, 1999, p. 19-25.

##### b. Le garçon de Pergame

- Rosalba DIMUNDO, « La novella del fanciullo di Pergamo. Strutture narrative e tecnica del racconto », *Annali della Facolta di Lettere di Bari* 25-26, 1982/83, p. 133-178.

T.W. RICHARDSON, « Homosexuality in the *Satiricon* », *Classica e Medievalia* 35, 1984, p. 105-127.

P. SOVERINI, « Note di lettura alle due milesie petroniane », *Euphrosyne* 10, 1980, p. 97-105.

### c. Les poèmes de Pétrone

C. CONNORS, *Petronius the Poet. Verse and literary Tradition in the Satiricon*, Cambridge 1998.

E. COURTNEY, *The Poems of Petronius*, Atlanta, 1991.

A. SETAIOLI, « La poesia in Petr. *Sat.* 79.8 », *Prometheus* XXVII, 2001, fasc. 2, p. 136-143.

A. SETAIOLI, « Cinque poesie petroniane (*Sat.* 82.5, 83.10, 108.14, 126.18, 132.15) », *Prometheus* XXIV, 1998, fasc. 3, p. 217-226 (pour la partie au programme).

A. SETAIOLI, « I due 'epigrammi' di Trimalchione (Petr. *Sat.* 34.10, 55.3) », *Prometheus* XXX, 2004, fasc. 1, p. 43-65.

A. SETAIOLI, « La poesia in Petr. *Sat.* 5 », I : *Prometheus* XXVIII, 2002, fasc. 3, p. 253-277 et II : *Prometheus*, XXIX, 2003, fasc. 1, p. 65-78.

W.J. YEH, *Structures métriques des poésies de Pétrone : pour quel art poétique?*, Paris/Louvain, 2007.

## 6. La langue de Pétrone

M.G. CAVALCA, *I grecismi nel Satyricon di Petronio*, Patron, 2001.

F. GAIDE, « Intuitions linguistiques de Pétrone dans sa mise en scène des affranchis de la *Cena* », *Latomus* 54, 1995, p. 656-863.

P. PERROCHAT, « Mentalités et expressions populaires dans la *Cena Trimalchionis* », *L'Information littéraire* 13, 1961, p. 62-69.

H. PETERSMANN, *Petrone's Urbane Prosa. Untersuchungen zur Sprache und Text*, Vienne, 1977.

H. PETERSMANN, « Umwelt, Sprachsituation und Stilschichten in Petrone's *Satyricon* », *ANRW* 2, 32, 3, 1985, p. 1687-1705.

J. SEGEBADE, E. LOMMATZSCH, *Lexicum petronianum*, Leipzig, 1898, rééd. 1962.

G. SERBAT, « Trimalchion, un précurseur (*scis quod*) ? », *Vita Latina* 157, 2000, p. 30-38.

G. SERBAT, « Le datif chez Pétrone », *Vita Latina* 112, 1988, p. 2-10.

A. STEFANELLI, *Die Volkssprache im Werk des Petron im Hinblick auf die romanischen Sprachen*, Wien, 1962.

V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, Paris, 1967.

## 7. Quelques articles bibliographiques

M. ARMISEN, Bibliographie de Pétrone, *Vita Latina* 181, déc. 2009.

R. MARTIN, « Pétrone, *Satyricon* (ou *Satiricon*), chapitres 27 à 90 », *L'information littéraire*, 1999, 3, p. 31-34.

G.L. SCHMELING, J.H. Stuckey, *A bibliography of Petronius*, Leiden, Brill, 1977.

G. SCHMELING éd., *Newsletter annuelle de la Petronian Society*.

Valérie Gitton-Ripoll,  
Université de Toulouse 2 Le Mirail

BOÈCE, *LA CONSOLATION DE PHILOSOPHIE*  
BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE (par ordre chronologique de parution)

## 1. Éditions les plus récentes

Peiper, R., *Anicii Manlii Severini Boetii Philosophiae Consolationis libri V*, Leipzig, 1871. Avec un index des passages de Sénèque qui ont pu influencer Boèce (p. 228-233).

Stewart, H. F., et Rand, E. K., *Boethius : The Theological Tractates and the Consolation of Philosophy*, LCL, Londres-Cambridge (Mass.), 1918 ; remplacé par la nouvelle édition Loeb de 1973, avec une traduction de la *Consolation* par S. J. Tester.

Fortescue, A., et Smith, G. D., *Boethi De Consolatione Philosophiae libri V*, Londres, 1925 (repr. Hildesheim-New York 1976) : édition annotée.

Weinberger, W., *Anicii Manlii Severini Boethii Philosophiae Consolationis libri V*, CSEL (*Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*), vol. 67, 1934. Texte accessible sur Internet : [http : //www.konbib.nl/dutchess.ned/08/22/info-2095.html](http://www.konbib.nl/dutchess.ned/08/22/info-2095.html). Une des meilleures éditions.

Büchner K., *Boethius : Philosophiae Consolationis libri quinque*, Heidelberg, 1947 ; 3ème éd. 1977. Pas d'apparat critique, mais un index métrique.

Bieler, L., *Anicii Manlii Severini Boethii Philosophiae Consolatio, CC (Corpus Christianorum, series latina)*, vol. 94, 1957, 2ème éd. revue et augmentée 1984. La meilleure édition, supérieure à celle de W. Weinberger.

Gegenschatz, E., et Gigon, O., *Boethius : Trost der Philosophie*, Zurich-Munich, 1969 ; nouvelle éd. 1981 : texte latin et traduction allemande ; introduction et notes.

O'Donnell, J. J., *Boethius : Consolatio Philosophiae*, Bryn Mawr Latin Commentaries, Bryn Mawr (Pennsylvania), 1984 (2ème éd., 1990) : reprise du texte de l'éd. Weinberger, avec un certain nombre de notes portant sur des points de grammaire et de traduction.

Moreschini, C., *Boethius, De consolatione Philosophiae, Opuscula theologica*, München/Leipzig, 2000 (2005<sup>2</sup>).

## 2. Traductions de la *Consolation*

Büchner, K., *Boethius : Trost der Philosophie*, Leipzig, 1939 ; repr. Stuttgart, 1971.

Obertello, L., *Boezio : La Consolazione della filosofia, Gli opuscoli teologici*, Milan, 1979.

Lazam, C., *Boèce, Consolation de la Philosophie*, Paris, éd. Rivages, 1989 (avec une préface de M. Fumaroli).

Guillaumin, J.-Y., Boèce, *La Consolation de Philosophie*, introduction, traduction et notes, Paris, Les Belles Lettres, coll. La Roue à Livres, 2002.

Vanpeteghem, É. (avec une introduction de J.-Y. Tilliette), Boèce, *La Consolation de Philosophie*, Le Livre de Poche, 2008.

### 3. Commentaires de la *Consolation*

Scheible, H., *Die Gedichte in der Consolatio Philosophiae des Boethius*, Bibliothek der klassischen Altertumswissenschaften N. F. 46, Heidelberg, 1972. Commentaire des *metra* de la *Consolation*.

Gruber J., *Kommentar zu Boethius De Consolatione Philosophiae*, Texte und Kommentare 9, Berlin-New York, 1978 (2006<sup>2</sup>) : commentaire linéaire de l'ensemble du texte.

### 4. Études sur la *Consolation*

Rand, E. K., « On the Composition of Boethius' *Consolatio Philosophiae* », *Harvard Studies in Classical Philology*, 15, 1904, p. 1-28.

Klingner, F., *De Boethii Consolatione Philosophiae*, Berlin, 1921 (repr. Zurich-Dublin, 1966).

Cooper, L., *A Concordance of Boethius : the five theological tractates and the Consolation of Philosophy*, Cambridge (Mass.), 1928.

Courcelle, P., « Boèce et l'école d'Alexandrie », *MEFAR* 52 (1935), p. 185-223 (ici, p. 204 sq.) : « sur les problèmes capitaux de la philosophie à cette époque, Boèce adopte les positions d'Ammonius ».

Silk, E. T., « Boethius' *Consolation of Philosophy* as a sequel to Augustine's *Dialogues and Soliloquies* », *Harvard Theological Review* 32 (1939), p. 19-39.

Robinson, D. M., « The Wheel of Fortune », *Classical Philology* 41 (1946), p. 207-216.

Reichenberger, K., *Untersuchungen zur literarischen Stellung der Consolatio Philosophiae*, Kölner Romanistische Arbeiten, N. F., 3, Cologne, 1954.

Vogel, C. J. de, « Amor quo caelum regitur », *Vivarium* 1 (1963), p. 2-34.

Schmidt-Kohl, V., *Die neuplatonische Seelenlehre in der Consolatio Philosophiae des Boethius*, Beiträge zur klassischen Philologie, 16, Meisenheim, 1965.

Courcelle, P., *La Consolation de Philosophie dans la tradition littéraire. Antécédents et postérité de Boèce*, Paris, 1967.

*Id.*, « Le personnage de Philosophie dans la littérature latine », *Journal des Savants*, 1970, p. 209-252.

Wiltshire, S. F., « Boethius and the Summum Bonum », *The Classical Journal* 67 (1972), p. 216-220.

Vogel, C. J. de, « The problem of philosophy and Christian faith in Boethius' *Consolatio* », dans *Romanitas et Christianitas : Studia J. H. Waszink*, Amsterdam, 1973, p. 357-370.

Dane, J. A., « Potestas/potentia : note on Boethius *De Consolatione Philosophiae* », *Vivarium* 17 (1979), p. 81-89.

P. Rousseau, « The death of Boethius : the charge of *maleficium* », *Studia Medievalia*, 3rd series, 20 (1979), p. 871-889.

Baltes, M., « Gott, Welt, Mensch in der *Consolatio Philosophiae* des Boethius », *Vigiliae Christianae* 34 (1980), p. 313-340.

Chadwick, H., « Theta on Philosophy's Dress in Boethius », *Medium Aevum* 49 (1980), p. 175 - 177.

Courcelle, P., « Le tyran et le philosophe d'après la *Consolation* de Boèce », *Convegno Internazionale dell'Accademia Nazionale dei Lincei* 45, sul tema *Passaggio dal mondo antico al Medio Evo da Teodosio a San Gregorio Magno* (Roma, 25-28 maggio 1977), Rome, 1980, p. 195-224.

Crabbe, A. M., « Anamnesis and Mythology in the *De Consolatione Philosophiae* », dans Obertello, L. (éd.), *Atti del Congresso Internazionale di Studi Boeziani* (Pavia, 5-8 ottobre 1980), Rome, 1981, p. 311-325.

Lerer, S., *Boethius and Dialogue. Literary Method in The Consolation of Philosophy*, Princeton (New Jersey), 1985.

Tarrête, A., « Remarques sur le genre du dialogue de consolation à la Renaissance », *Bulletin de l'Association d'Études sur l'Humanisme, la Réforme et la Renaissance* 57 (2003), p. 133-152 ([http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhren\\_0181-6799\\_2003\\_num\\_57\\_1\\_2586](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhren_0181-6799_2003_num_57_1_2586))

Wolff, É., « Le costume dans la *Consolation de Philosophie* de Boèce et les *Noces de Mercure et de Philologie* de Martianus Capella », dans *Costume et société dans l'Antiquité et le haut Moyen Age*, textes réunis par Fr. Chausson et H. Inglebert, Paris, Picard, 2003, p. 99-106.

Fauvinet-Ranson, V., « Une réponse de Cassiodore à la *Consolation de Philosophie* ? (*Variae* 1, 5) », *Revue des études augustiniennes et patristiques* 55/2 (2009), p. 247-264.

## 5. Sur la poésie de Boèce

Alfonsi, L., « De Boethio elegiarum auctore », *Atti del R. Istituto Veneto* 102 (1942-1943), p. 723-727.



Ford, S. C., *Poetry in Boethius' Consolation of Philosophy*, Columbia University thesis, Ann Arbor (Michigan), 1967.

*Id.*, « Virgilio in Boezio », dans *La fortuna di Virgilio nei secoli*, Colloquium Vergilianum, *Sileno* 5-6 (1979-1980), p. 357-371.

Glei, R., « Dichtung und Philosophie in der *Consolatio Philosophiae* des Boethius », *Würzburger Jahrbücher für die Altertumswissenschaft*, N. F., 11 (1985), p. 225-238.

O'Daly, G., *The Poetry of Boethius*, Londres, 1991.

Dangel, J. (éd.), *Le poète architecte. Arts métriques et art poétique latins*, Louvain-Paris, 2001.

## 6. Sur la vie et l'œuvre de Boèce

Usener, H., *Anecdoton Holderi : Ein Betrag zur Geschichte Roms in ostgothischer Zeit*, Bonn, 1873.

Cappuyns, Dom M., art. « Boèce », dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques* 9 (1937), col. 348-380.

Courcelle, P., *Les Lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1948.

Leonardi, C., Minio-Paluello, L., Pizzani, U., Courcelle, P., art. « Boezio », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 11, 1969, p. 142-165.

Minio-Paluello, L., art. « Boethius », dans *Dictionary of Scientific Biography* 2, New York, 1970, p. 228-236.

Obertello, L., *Severino Boezio*, 2 vol., Gênes, 1974.

*The Prosopography of the Later Roman Empire*, vol. 2, ed. J. R. Martindale, Cambridge, 1980, p. 233-237.

Chadwick, H., *Boethius : The Consolations of Music, Logic, Theology , and Philosophy*, Oxford, 1981.

Gibson, M. (éd.), *Boethius : His Life, Thought and Influence*, Oxford, 1981.

Obertello, L. (éd.), *Atti del Congresso internazionale di studi boeziani (Pavia, 5-8 Ottobre 1980)*, Gênes, 1981.

Galonnier, A., « *Anecdoton Holderi* ou *Ordo generis Cassiodororum* : introduction, édition, traduction et commentaire », *Antiquité tardive* 4 (1996), p. 299-312.

Marenbon, J., *Boethius*, New York-Oxford, 2003.

*Id.* (éd.), *The Cambridge Companion to Boethius*, Cambridge University Press, 2009.

## 7. Sur la philosophie de Boèce dans ses rapports avec le néoplatonisme

Hadot, I., *Arts libéraux et philosophie dans la pensée antique*, Paris, 1984 (2005<sup>2</sup>).

Gersh, S., *Middle Platonism and Neoplatonism : The Latin Tradition*, 2 vol., Notre Dame, 1986.

## 8. Sur des points particuliers

Lewy, H., « A Latin Hymn to the Creator ascribed to Plato », *Harvard Theological Review* 39/4 (1946), p. 243-258 (cf. 3, *metr.* 9)

Magee, J., « The Boethian Wheels of Fortune and Fate », *Medieval Studies* 49 (1987), p. 524-533.

Sharples, R. W., *Cicero : On Fate and Boethius : Consolation of Philosophy IV.5-7 and V*, Warminster, 1991.

Atkinson, J. K., et Babbi, A. M. (éds.), *L'« Orphée » de Boèce au Moyen Âge : traductions françaises et commentaires latins (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Vérone, 2000 (cf. 3, *metr.* 12).

Magee, J., « Boethius Anapestic Dimeters [Acatalectic] with Regard to the Structure and Argument of the *Consolatio* », dans A. Galonnier (éd.), *Boèce ou la chaîne des savoirs. Actes du colloque international de la Fondation Singer-Polignac*, Louvain, 2003, p. 147-169.

Guillaumin, J.-Y., « Le nom du ‘corollaire’ », *Revue de Philologie* 77/2 (2003), p. 225-234.

Foehr-Janssens, Y., et Métry, E. (dir.), *La Fortune. Thèmes, représentations, discours* (« Recherches et rencontres, Publications de la Faculté des lettres de Genève » 19), Genève, Droz, 2003. Compte rendu par B. Ribémont : <http://crm.revues.org/index223.html>

*Id.*, « Boethius' *Consolatio* and the Theme of Roman Liberty », *Phoenix* 59 (2005), p. 348-364.

Trego, K., « La liberté dans la *Consolatio philosophiae* de Boèce. Inspiration chrétienne et sources antiques », *Archives de philosophie* 69/2 (2006), p. 187-202.  
<http://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2006-2-page-187.htm>

Relihan, J. C., *The Prisoner's Philosophy : Life and Death in Boethius' Consolation*, Notre Dame, 2007.

Wasiolka, J., « Tragique et tragédie : Boèce lecteur de Sénèque dans la *Consolation de Philosophie* (ImV) », *Mosaïque*, revue des jeunes chercheurs en SHS Lille Nord de France-Belgique francophone, 1, juin 2009.  
[http://revuemosaic.net/wordpress/wp-content/uploads/2010/03/MOSAIQUE-1.11\\_Wasiolka.pdf](http://revuemosaic.net/wordpress/wp-content/uploads/2010/03/MOSAIQUE-1.11_Wasiolka.pdf)

Mounic, A., « *La gloire des âmes honnêtes* : le point de vue de Boèce dans *La Consolation de Philosophie* (524) », *Temporel* n° 8 (à propos de IV, 3).  
<http://temporel.fr/Boece>

Jean-Yves Guillaumin,  
Université de Besançon (Franche-Comté)

**OVIDE, MÉTAMORPHOSES, XIV  
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE**

N. B. : ont été notamment exclues de cette bibliographie les études n'abordant que peu ou pas du tout le chant XIV.

**1. Texte**

Édition de référence : *Ovide. Les Métamorphoses. Tome III (XI-XV). Texte établi et traduit par G. Lafaye*, Paris, les Belles Lettres, 1991 (7<sup>e</sup> éd. revue et corrigée par H. Le Bonniec). Existe aussi dans la collection « Classiques en poche » trad. Olivier Sers, Paris, 2009.

**2. Commentaires**

- *Ovid, Metamorphoses. Book XIV. Edited by K. Sara Myers*, Cambridge, 2008.
- *P. Ovidius Naso. Metamorphosen. Kommentar von Franz Bömer. Buch XIV-XV*, Heidelberg, 1986.

**3. Études littéraires**

**a. Sur Ovide et les *Métamorphoses* en général**

- H. Vial, *La métamorphose dans les Métamorphoses d'Ovide. Etude sur l'art de la variation*, Paris, 2010.
- B. Weiden Boyd (éd.), *Brill's Companion to Ovid*, Leiden-Boston-Köln, 2002.
- I. Jouteur, *Jeux de genre dans les Métamorphoses d'Ovide*, Louvain-Paris, 2001.
- S. Myers, « The Metamorphosis of a Poet : Recent Work on Ovid », *JRS* 89, 1999, p. 190-204.
- J. Fabre-Serris, *Mythe et poésie dans les Métamorphoses d'Ovide*, Paris, 1995.
- J.-P. Néraudau, *Ovide ou les dissidences du poète*, Paris, 1989.
- J. B. Solodow, *The World of Ovid' Metamorphoses*, Chapel Hill, 1988.
- G. K. Galinsky, *Ovid's Metamorphoses. An introduction to the Basic Aspects*, Oxford, 1975.
- O. S. Due, *Changing Forms. Studies in the Metamorphoses of Ovid*, Copenhague, 1974.
- J. - M. Frécaut, *L'esprit et l'humour chez Ovide*, Grenoble, 1972.
- Ch. Segal, « Ovid's *Metamorphoses* : Greek Myth in Augustan Rome », *Studies in Philology* 68, 1971, p. 371-394.
- B. Otis, *Ovid as an Epic Poet* (2<sup>nd</sup> ed.), Cambridge, 1970.
- Ch. Segal, *Landscape in Ovid's Metamorphoses*, Wiesbaden, 1968.

**b. Sur certains aspects du chant XIV en particulier**

- A. Hardie, « Canens (Ovid *Metamorphoses* 14. 320-434) », *SIFC* 8, 2010, p. 12-67.
- S. Papaioannou, *Epic Succession and Dissension. Ovid, Metamorphoses 13. 623- 14. 582 and the Reinvention of the Aeneid*, Berlin-New York, 2005.
- S. Kyriakidis, « The Alban Kings in the *Metamorphoses* : an Ovidian Catalogue and its Historiographical Models », in D. S. Levene and D. P. Nelis (eds), *Clio and the Poets. Augustan Poetry and the Traditions of Ancient Historiography*, Leyde-Boston-Cologne, 2002, p. 211-229.

- A. Goslin, « Sending up the Founder : Ovid and the Apotheosis of Romulus », *Acta Classica* 45, 2002, p. 51-69.
- S. Hinds, *Allusion and Intertext : Dynamics of Appropriation in Roman Poetry*, Cambridge, 1998.
- R. Gentilcore, « The Landscape of Desire : the Tale of Pomona and Vertumnus in Ovid's *Metamorphoses* », *Phoenix* 49, 1995, p. 110-120.
- S. Myers, « *Ultimus Ardor* : Pomona and Vertumnus in Ovid's *Met.* 14. 623-771 », *CJ* 89, 1994, p. 225-250.
- G. Tissol, « Ovid's *Aeneid* and the Thematic Integrity of the *Metamorphoses* », *Helios* 20, 1993, p. 69-79.
- B. R. Nagle, « A Trio of Love-Triangles in Ovid's *Metamorphoses* », *Arethusa* 21, 1988, p. 75-98.
- J. D. Ellsworth, « Ovid's « *Odyssey* » : *Met.* 13, 623-14, 608 », *Mnemosyne* 41, 1988, p. 333-340
- G. Baldo, « Il codice epico nelle *Metamorfosi* di Ovidio », *MD* 16, 1986, p. 109-131.
- D. Porte, « L'idée romaine et la métamorphose », in J.- M. Frécaut et D. Porte (éds), *Journées ovidiennes de Parménie*, Bruxelles, 1985, p. 175-198.
- G. K. Galinsky, « L'« *Eneide* » di Ovidio (*met.* XIII 623 – XIV 608) ed il carattere delle *Metamorfosi* », *Maia* 28, 1976, p. 3-18.
- R. Lamacchia, « Precisazioni su alcuni aspetti dell'epica ovidiana », *A & R* 14, 1969, p. 1-20.
- Ch. Segal, « Myth and Philosophy in the *Metamorphoses* : Ovid's Augustanism and the Augustan Conclusion of Book XV », *AJP* 90, 1969, p. 257-292.
- Ch. Segal, « Circean Temptations : Homer, Virgil, Ovid », *TAPhA* 99, 1968, p. 419-442.
- R. Lamacchia, « Ovidio interpreto di Virgilio », *Maia* 12, 1960, p. 310-330.

François Ripoll,  
Université de Toulouse 2 Le Mirail

**AGRÉGATION D'ESPAGNOL 2011**  
**VIRGILE, *BUCOLIQUES***

**1. Édition de travail**

*Virgile, Bucoliques. Texte établi et traduit par E. de Saint-Denis*, 5<sup>e</sup> tirage, Collection des Universités de France, Les Belles Lettres, 1992.

N. B. : Existe aussi dans la collection « Classiques en poche », Les Belles Lettres, Paris, 1997, avec introduction et notes de J.-P. Néraudeau.

**2. Commentaires**

- Jacques Perret, *Virgile, les Bucoliques. Edition, introduction et commentaire*, Collection « Erasme », Paris, 1961.

- Robert Coleman, *Vergil. Eclogues*, Cambridge, 1977.

**3. Ouvrages généraux sur l'auteur et l'œuvre**

- Joël Thomas, *Bucoliques, Géorgiques. Virgile*. Collection « les textes fondateurs, Paris, 1998.

- R. Leclercq, *Le divin loisir. Essai sur les Bucoliques de Virgile*, Bruxelles, 1996.

- Jean-Paul Brisson, *Virgile. Son temps et le nôtre*. Paris, 1980.

- Pierre Grimal, *Virgile ou la seconde naissance de Rome*, Paris, 1985.

- Michael C. J. Putnam, *Virgil's pastoral art. Studies in the Eclogues*, Princeton, 1970.

- K. Büchner, *Virgilio* (trad. ital.), Brescia, 1963.

- J. Perret, *Virgile*. Collection « Ecrivains de toujours », Paris, 1959.

- J. Perret, *Virgile, l'homme et l'œuvre*, Paris, 1952.

- A. Cartault, *Etude sur les Bucoliques de Virgile*, Paris, 1897.

**4. Études partielles ou thématiques**

- A. Perutelli, « *Bucolics* », in N. Horsfall (ed), *A Companion to the Study of Virgil*, Leiden-New York-Köln, 1995, p. 27-62.

- Lucienne Deschamps, « Réflexions sur l'espace et le temps dans les *Bucoliques* de Virgile », *Humanitas* 39-40, 1987-1988, p. 115-122.

- Alain Deremetz, « Le *carmen deductum* ou le fil du poème. A propos de Virgile, *Bucolique VI* », *Latomus* 46, 1987, p. 762-777.

- Jean Beaujeu, « L'enfant sans nom de la IV<sup>e</sup> *Bucolique* », *REL* 60, 1982, p. 186-215.

- Jacques Perret, « Daphnis pâtre et héros : perspectives sur un âge d'or (Virgile, *Buc.*, V) », *REL* 60, 1982, p. 216-233.

- Paul Veyne, « L'histoire agraire et la biographie de Virgile dans les *Bucoliques I et IX* », *RPh* 54, 1980, p. 233-257.

- J. van Sickle, « Reading Virgil's *Eclogue Book* », *ANRW* II 31. 1, Berlin-New York, 1980, p. 576-603.

- Eugène de Saint-Denis, « Encore l'architecture des *Bucoliques Virgiliennes* », *RPh* 50, 1976, p. 1-21.

- I. M. Le M. Du Quesnay, « Vergil's fourth *Eclogue* », *PLLS* 1976, p. 25-99.

- Jean Soubiran, « Une lecture des *Bucoliques* de Virgile », *Pallas* 19, 1972, p. 41-73.

- Z. Pavloskis, « Man in a Poetic Landscape : Humanization of Nature in Virgil's *Eclogues* », *CPh* 66, 1971, p. 151-168.
- R. W. Garson, « Theocritean elements in Virgil's *Eclogues* », *CQ* 21, 1971, p. 188-203.
- Ch. Segal, « Vergil's Sixth *Eclogue* and the Problem of Evil », *TAPhA* 100, 1969, p. 407-435.
- E. W. Leach, « The Unity of *Eclogue* 6 », *Latomus* 27, 1968, p. 13-32.
- Charles P. Segal, « Vergils' *caelatum opus* : an interpretation or the Third *Eclogue* », *AJP* 88, 1967, p. 279-308.
- Andrée Richter, *Virgile. La huitième Bucolique*, Paris, Belles Lettres, 1967.
- J. B. van Sickle, « The Unity of the *Eclogues* : Arcadian Forest, Theocritean trees », *TAPhA* 98, 1967, p. 491-508.
- E. W. Leach, « Nature and Art in Vergil's Second *Eclogue* », *AJP* 87, 1966, p. 427-445.
- G. K. Galinsky, « Vergil's Second *Eclogue* : its Theme and Relation to the *Eclogue* Book », *C & M* 26, 1965, p. 161-191.
- A. La Penna, « La seconda ecloga e la poesia bucolica di Virgilio », *Maia* 15, 1963, p. 484-492.
- Paul Maury, « Le secret de Virgile et l'architecture des *Bucoliques* », *Lettres d'Humanité* 3, 1944, p. 71-147.

François Ripoll,  
Université de Toulouse 2 Le Mirail

**AGRÉGATION D'ITALIEN**  
**ENEA SILVIO PICCOLOMINI, *HISTOIRE DE DEUX AMANTS***

Étant donné la nature particulière de l'épreuve (« traduction en français d'un texte latin inscrit au programme, suivie d'un bref commentaire grammatical laissé au choix du candidat et portant sur ce même texte »), on ne trouvera ci-dessous que quelques mentions sélectives à l'extrême de ce qui nous a paru pouvoir être utile – ou agréable – au préparateur, en termes d'éditions, de traductions, et d'étude culturelle ou littéraire. L'agrégation d'Italien met un point d'honneur à comporter une épreuve obligatoire de latin. C'est un oral, intégré à une épreuve plus large de philologie et de littérature italiennes. Il s'agit pour le candidat d'être capable de retraduire un extrait de l'œuvre au programme et de présenter un point de grammaire latine à partir d'occurrences repérées dans l'extrait. Traditionnellement, le programme porte sur un auteur néo-latin italien. Il nous a paru intéressant de faire mieux connaître l'existence de cette épreuve en lui faisant une place dans la bibliographie annuelle d'agrégation de l'APLAES.

**Éditions et traductions**

Enea Silvio Piccolomini, *Historia de duobus amantibus* (ou « Lettre à Mariano Sozzini ») dans *Œuvres érotiques*, présentation et traduction de Frédéric Duval, Turnhout, Brepols, 2003, p. 83-208 (texte latin et traduction française en regard).

Enea Silvio Piccolomini, *Storia di due amanti e Rimedio d'amore*, a cura di Maria Luisa Doglio, Turin, UTET, 1973, republié à Milan, TEA, 1990 ; éd. et intr. reprises dans *Novelle del Quattrocento*, a cura di Giuseppe G. Ferrero e Maria Luisa Doglio, Turin, UTET, 1975.

Enea Silvio Piccolomini, *Histoire de deux amants*, traduction, introduction et notes d'Isabelle Hersant, note philologique d'A.-Ph. Segonds, Paris, Les Belles Lettres (Bibliothèque italienne), 2001 – texte latin et traduction française en regard.

Pape Pie II (Enea Silvio Piccolomini), *Les deux amants*, traduit du latin et présenté par Serge Stolf, Paris, Arlea (« Retour aux grands textes »), 2002.

Enea Silvio Piccolomini, *Historia de duobus amantibus*. Introduzione, traduzione e note a cura di Donato Pirovano, Alessandria, Edizione dell' Orso, 2001 ; 2004.

**Ouvrages critiques**

Guglielmo Bottari, « Il teatro latino nell'*Historia de duobus amantibus* », dans *I classici nel Medioevo e nell'Umanesimo. Miscellanea filologica*, Genova, Istituto di Filologia classica e medievale, 1975, p. 113-126.

Marie-Françoise Piéjus, « Lettres et projet culturel : la *Historia de Duobus Amantibus* d'Enéas Silvius Piccolomini », dans *La Correspondance : tome II, L'édition des correspondances, correspondance et politique, correspondance et création littéraire, correspondance et vie littéraire*, Actes du Colloque international Aix-en-Provence, 4-6 octobre 1984, Université de Provence, 1985, pp. 243-164.



Marie-Françoise Piéjus, « Une traduction française de la *Historia de duobus amantibus* d'Eneas Sivlius Piccolomini », dans *La Circulation des hommes et des œuvres entre la France et l'Italie à l'époque de la Renaissance*, Paris, Sorbonne nouvelle, 1992, pp. 103-117.

*Pio II e la cultura del suo tempo*. Atti del I convegno internazionale – 1989, a cura di Luisa Rotondi Secchi Tarugi, Milan, Guerini e Associati, 1991.

Anne-Hélène Klinger-Dollé et Paul François,  
Université de Toulouse 2 Le Mirail

## VI. Enquête aplaes

Cette enquête a été menée pour le congrès APLAES de Toulouse par Régis Courtray et Fabrice Poli. Nous remercions tous les Secrétaires de section qui ont bien voulu y participer.

### « Le latin en Lettres Modernes : bilan et perspectives »

*La récente modification des épreuves du CAPES externe de Lettres Modernes a conduit l'APLAES à réfléchir à l'avenir du latin dans cette filière où il y a un risque certain qu'il soit fragilisé dans les années à venir. L'enquête présentée ci-après a été élaborée au moment de la réforme du concours de recrutement ; elle constitue un jalon important et devra être renouvelée dans les années à venir.*

**1) Actuellement, combien d'heures de latin (éventuellement de culture antique) sont obligatoires dans les trois années de la licence de Lettres Modernes de votre établissement ? (Merci de préciser le contenu de ces heures : langue, civilisation, etc.).**

L1 : moyenne : 2 heures.

4h00 : langue (3h00) et littérature (1h00).  
 3h30 : langue (3h00) et civilisation (0h30).  
 3h00 : langue ou culture.  
 2h30 : langue et littérature.  
 2h00 : langue (1h30) et civilisation/littérature (0h30).  
 2h00 : langue.  
 2h00 : langue et littérature.  
 1h30 : langue.  
 1h30 : langue et littérature.  
 1h00 : littérature et langue.  
 1h00 : langue.  
 0h00 : aucune heure obligatoire.

L2 : moyenne : 2 heures.

2h30 : langue et littérature.  
 2h00 : langue et littérature.  
 2h00 : langue.  
 1h30 : langue et littérature.  
 1h30 : langue ou littérature.  
 1h00 : littérature et langue.  
 1h00 : littérature.  
 1h00 : langue.  
 0h00 : aucune heure obligatoire.

L3 : moyenne : 2 heures.

4h00 : langue (3h00) et littérature (1h00).  
 3h00 : langue ou culture.  
 2h30 : langue et littérature.

2h30 : littérature et culture antique.  
 2h00 : langue et littérature.  
 2h00 : langue ou littérature.  
 2h00 : langue.  
 2h00 : langue (1h30) et civilisation/littérature (0h30) (confirmés).  
 1h30 : langue et littérature.  
 1h00 : littérature latine.  
 1h00 : langue.  
 1h00 : langue ou littérature.  
 1h00 : civilisation ou langue ou linguistique.  
 1h00 : littérature et langue.  
 0h00 : aucune heure obligatoire.

Le tableau ci-dessus présente les résultats obtenus à cette question : l'on remarque qu'en fonction des années, le panel des réponses est plus ou moins large, la L2 étant l'année où les réponses ont été les moins diversifiées. L'on constate que les situations sont très différentes d'un établissement à l'autre, puisque si certains n'ont aucune heure de latin obligatoire, d'autres en « imposent » quatre à leurs étudiants. Dans l'énoncé des sous-disciplines (« langue et littérature » ou le contraire), nous avons conservé l'intitulé transmis par nos collègues, libellé qui correspond sans doute à un ordre d'importance.

**2) Outre ces heures obligatoires, combien d'heures les étudiants peuvent-ils suivre de manière facultative (dans le cadre d'une mineure par exemple) ? (Merci de préciser le contenu de ces heures : langue, civilisation, etc.).**

Moyenne : 2 heures.

6h00 : langue 5h et littérature 1h.  
 4h00 : langue et littérature.  
 3h00 : langue.  
 3h00 : culture.  
 2h00 : langue ou littérature.  
 2h00 : histoire littéraire.  
 2h00 : langue.  
 2h00 : civilisation romaine (un semestre en L2).  
 2h00 : histoire et archéologie.  
 2h00 : Bible.  
 2h00 : mythologie.  
 2h00 : religion romaine.  
 2h00 : grec.  
 2h00 : littérature sur texte traduit.  
 1h30 : langue ou littérature.  
 1h30 : mythologie.  
 1h30 : langue.  
 1h30 : littérature sur textes traduits.  
 1h00 : néolatin.  
 1h00 : linguistique romane.  
 1h00 : art, littérature et civilisations antiques.  
 1h00 : langue.  
 1h00 : présence de l'antiquité dans l'art européen.  
 1h00 : littérature.  
 1h00 : grec.  
 0h00 : pas de mineure.

Là encore, les réponses obtenues sont très diverses ; d'un point de vue quantitatif, l'éventail va de aucune heure à six heures ; du point de vue du contenu, on notera la remarquable diversité des sous-disciplines proposées (histoire, archéologie, Bible, néolatin, mythologie, grec, linguistique romane, etc.), preuve du désir de nos collègues d'attirer un public très large, bien au-delà d'un cours de langue latine traditionnel.

**3) La récente actualité est-elle de nature à changer cette architecture au niveau licence ? Prévoyez-vous, dans votre établissement, une diminution voire une suppression de l'enseignement du latin en Lettres Modernes ? Si oui, quelles sont les perspectives et quelles sont les solutions que vous envisagez ?**

Les réponses à cette troisième question sont plutôt encourageantes. Sur les 21 réponses reçues, 18 universités n'entrevoient aucun changement dans le nombre d'heures dispensées en Lettres Modernes. Deux universités même se voient dotées d'heures supplémentaires (création d'un cours sur textes traduits en L1 ; horaire alourdi à la demande des étudiants). Dans certaines universités, le contenu des cours sera en revanche révisé : dans une université, davantage de cours sur textes traduits seront ainsi proposés ; ailleurs, des cours sur textes traduits seront proposés au choix avec des cours de langue latine au second semestre du L1 ; en L3, les cours existants de langue et littérature latines seront remplacés par un cours sur l'histoire de la rhétorique (d'Aristote à la Nouvelle rhétorique) au 1<sup>er</sup> semestre et un cours sur la culture antique (mythologie gréco-romaine et monde biblique) au 2<sup>e</sup> semestre.

Dans les réponses reçues, il est heureux de constater que, majoritairement, nos collègues entretiennent de bonnes relations avec les collègues de Lettres Modernes, visiblement favorables à un enseignement de latin. En revanche, c'est du côté des étudiants que les choses se compliquent... En effet, dans les universités où l'enseignement du latin est déjà optionnel, les choses se présentent différemment ; là où le latin est facultatif, le nombre d'étudiants de Lettres Modernes faisant du latin ne cesse de baisser. Quand la langue latine est au choix avec un cours de culture latine, la suppression de la version latine au CAPES de Lettres Modernes risque d'entraîner une diminution importante des étudiants dans les modules de langue latine.

Il convient enfin de mentionner quelques conséquences plus fâcheuses de la suppression du latin au CAPES de Lettres Modernes. Deux universités s'en trouvent directement affectées. C'est le cas de Toulouse où le latin disparaît en 2011 des cours obligatoires en 1<sup>ère</sup> année de Lettres Modernes. Ailleurs, l'architecture risque également d'être bouleversée, et nos collègues se sont tournés vers d'autres filières (anglais et histoire) pour promouvoir leurs disciplines, se disant prêts également à enseigner le français dans le cadre des cours de « maîtrise de l'écrit », pour compléter leurs services.

**4) Les enseignements de latin en Lettres Modernes sont-ils fusionnés avec d'autres filières (Lettres Classiques, Histoire, Histoire de l'art, Archéologie, Langues romanes, etc.) ? Si le latin venait à disparaître de la maquette de Lettres Modernes de votre établissement, l'existence même de vos groupes serait-elle menacée ?**

**Fusion et fragilisation :**

Groupes LM fusionnés avec LC : si disparition du latin en LM, les groupes sont menacés (3 réponses).

Groupes LM fusionnés avec toutes les UFR : si disparition du latin en LM, les groupes sont menacés, car les LM fournissent le plus gros bataillon.

Groupes LM fusionnés avec LC et autres filières : si disparition du latin en LM, des groupes fermeraient.

Groupes LM fusionnés avec toutes les filières sauf LC : si disparition du latin en LM, les groupes sont menacés, car les LM fournissent le plus gros bataillon.

Groupes LM fusionnés avec LC, Histoire et HAA : si disparition du latin en LM, les groupes sont fragilisés.

#### Fusion et absence de fragilisation :

Groupes LM fusionnés avec LC : si disparition du latin en LM, les groupes n'en sont pas pour autant menacés.

#### Fusion et absence de commentaire sur la fragilisation :

Groupes LM fusionnés avec Histoire.

Groupes LM fusionnés avec Histoire et Espagnol.

Groupes LM fusionnés avec les langues vivantes.

#### Absence de fusion et disparition :

Groupes LM non fusionnés avec autres départements : si disparition du latin en LM, les groupes fermeront (4 réponses).

Dans l'immense majorité des cas, les enseignements de latin en LM sont mutualisés avec d'autres filières. En cas de disparition du latin en LM, les groupes sont fragilisés ou menacés, ce qui réduira le nombre de groupes et, partant, le nombre d'heures pour le département de LC local.

**5) Avez-vous des contacts étroits avec les autres filières susceptibles d'être intéressées par le latin (Philosophie, Histoire, Archéologie, Langues romanes) ? Leurs offres de formation proposent-elles un enseignement obligatoire et/ou facultatif de latin ?**

#### Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie (HAA) :

Contacts étroits avec Histoire et HAA : les enseignants de ces filières incitent les étudiants à suivre nos enseignements.

Contacts étroits avec Histoire : latin obligatoire, notamment en Master.

Contacts étroits avec Histoire.

Contacts étroits avec Histoire : les collègues sont demandeurs de latin médiéval (*assuré par un historien médiéviste*).

Contacts étroits avec Histoire et HAA : les collègues sont demandeurs de nos disciplines.

Contacts étroits avec Histoire et HAA (latin facultatif).

Contacts étroits avec Histoire (langues classiques facultatives).

Contacts étroits avec Histoire et HAA ; *mais les cours de latin médiéval sont assurés par des médiévistes*.

Latin facultatif en Histoire et HAA.

Latin obligatoire en Histoire et HAA.

#### Langues romanes :

Contacts étroits avec Espagnol.

Contacts étroits avec Espagnol.

Contacts étroits avec Langues romanes.

Latin facultatif en : Italien et Espagnol.

Latin obligatoire en Espagnol et fortement recommandé en Italien.

Latin obligatoire en Espagnol.

Latin pour Italien.

Latin pour les agrégations d'Italien et d'Espagnol.

**Philosophie :**

Contacts étroits avec Philo (langues classiques obligatoires).

Contacts étroits avec Philo.

Latin conseillé en Philo et Histoire.

Latin facultatif en Philo.

Latin obligatoire en Philo.

Licence mixte Lettres Classiques-Philo.

**Autres disciplines :**

Latin facultatif offert en Pharmacie et Anglais.

Latin facultatif en Langues vivantes.

Latin intéresse sporadiquement les étudiants d'Anglais.

**Aucun contact :**

Pas de contact : pas de latin en Histoire.

Pas de contact : *un historien assure les cours de latin.*

Rares sont les départements à n'entretenir aucun contact avec les autres filières. Les autres départements qui sont le plus souvent cités sont (dans l'ordre décroissant) : 1) Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie (HAA), 2) Langues romanes (Espagnol, Italien), 3) Philosophie, 4) Langues vivantes. Il faut surtout remarquer que les collègues d'Histoire et d'HAA sont très bien disposés à l'égard de nos disciplines et encouragent leurs étudiants à suivre des cours de nos filières. On soulignera également une demande notable de langue latine médiévale, qui, faute de spécialistes au sein du département local de Lettres Classiques, *est assurée par les historiens eux-mêmes*. Il y a sans doute là un créneau très intéressant à creuser.

**6) Existe-t-il dans votre établissement d'autres dispositifs où le latin occupe une place intéressante et qui soient susceptibles d'être développés dans d'autres universités ?**

Nos collègues ont d'abord rappelé la place importante des enseignements optionnels dits d'ouverture qui permettent d'atteindre un large public dans leurs établissements. Certes, il ne s'agit pas à proprement parler de cours de latin, mais il est bon d'évoquer l'ensemble des cours attractifs proposés ici ou là : mythologie gréco-romaine, civilisation gréco-romaine, introduction aux textes fondateurs, philosophie antique, rhétorique antique, histoire des écritures, patrimoine local, histoire de l'art, histoire des idées, culture biblique...

Le latin lui-même peut être proposé de manière optionnelle aux étudiants d'autres filières, notamment en langue et en histoire ou encore en sciences du langage, même s'il ne s'agit pas de cours spécifiques. Parmi les étudiants venant renforcer les effectifs, il convient de mentionner également les retraités et les personnes en formation continue – mais, ici encore, il ne s'agit pas de cours spécifiques.

Certaines licences plus originales permettent d'intégrer des cours de langue latine, comme le parcours « Culture antique et monde contemporain » proposé par l'Université Paris 4, qui propose le latin aux côtés des cours de communication, sociologie, histoire des médias ou techniques d'expression écrite et orale.

Dans un autre registre, une création de prépas intégrées est en cours d'élaboration dans une université ; le latin y trouvera naturellement sa place.

Telle autre université a su développer un cours de diachronie sur deux niveaux en Sciences du langage : en L1, 24h de TD et 18h de CM sont consacrées à l'étude de l'évolution

de l'indo-européen jusqu'au latin et au grec ; en L2, 12h de TD et 6h de CM constituent la première partie, intitulée « du latin au pré-roman » du cours « du latin au français ».

Au niveau Master, divers cours sont également proposés, notamment des cours de langue ou des cours sur textes traduits (genres littéraires, par exemple, dans la maquette du nouveau Master). Rappelons également que la préparation des agrégations d'italien et d'espagnol nécessite la collaboration des collègues latinistes. Autre exemple : une préparation à la version latine du concours du patrimoine est assurée par certains collègues.

Ajoutons les possibilités toujours offertes – mais comptabilisées hors service – des enseignements dispensés dans les Universités du Temps Libre appelées parfois Universités de Tout Âge, toujours preneuses de cycles de conférences sur des sujets touchant aux littératures et civilisations anciennes et offrant un public intéressé et nombreux.

**7) La disparition du latin au CAPES de Lettres Modernes modifiera-t-elle la place de l'enseignement du latin dans les maquettes de Master ? Si oui, y a-t-il diminution, suppression du nombre d'heures dispensées ? Y a-t-il modification du contenu de l'enseignement dispensé ? Avez-vous dû développer un argumentaire spécifique auprès des collègues de Lettres Modernes pour maintenir les heures ?**

Toutes les universités n'avaient pas encore de réponses claires à ce sujet, les maquettes étant encore en cours d'élaboration au moment où les collègues nous ont adressé leurs réponses au questionnaire. Dans les autres universités qui ont répondu à ce questionnaire, la place du latin dans les maquettes de Lettres Modernes ne se trouve pas modifiée en volume horaire pour plus de la moitié : l'enseignement obligatoire du latin est maintenu dans les maquettes et le volume horaire est à peu près conservé en l'état.

Mais les situations sont souvent plus diverses. Ainsi, dans certaines universités, on note une diminution des heures dispensées (ici, perte de 10h sur les 40h jusque-là proposées ; là, perte de 38h sur les 50h actuelles pour le latin classique ; ailleurs encore, des pertes plus légères). Le latin est parfois proposé à titre d'option ; dans une université, il s'agit d'une option « Cultures de l'Antiquité », en concurrence avec deux autres options de littérature française ; cette option est mutualisée avec le Master Lettres Classiques parcours enseignement. Ailleurs, le latin sera proposé en concurrence avec la langue vivante ; seuls les étudiants ayant acquis le niveau de langue vivante C2 pourront suivre ce cours.

Les principales difficultés concernent les cours mutualisés. Ainsi, lorsqu'un cours de version latine était commun aux préparations du CAPES et de l'agrégation, ce cours ne concernera plus désormais que la préparation à l'agrégation, avec toutes les inquiétudes liées au nombre d'agrégatifs. Dans les universités où les cours de Lettres Modernes étaient fusionnés avec les cours de Lettres Classiques, les collègues sont également inquiets pour les effectifs : jusque-là, les étudiants de Lettres Modernes constituaient la majorité du groupe de préparation à l'oral. Lorsque la préparation aux CAPES de Lettres Classiques, de Lettres Modernes et à l'agrégation de Lettres Modernes était commune, il a fallu s'adapter : un nouveau cours de préparation à l'agrégation de Lettres Modernes sera créé, puisque la préparation au CAPES de Lettres Classiques s'arrêtera fin novembre ; dans ce dernier cas, on assiste donc étonnamment à la création d'un nouveau cours, en plus des cours déjà existants (préparation à l'agrégation de Lettres Modernes, désormais indépendante de la version Lettres Classiques) !

Selon les universités, il faut encore différencier les Masters recherche des Masters enseignement : ainsi, dans telle université, les heures de latin en Master enseignement disparaissent complètement ; en revanche, en Master recherche, elles seront remplacées par des heures de littérature latine, obligatoires pour tous et reposant sur des textes traduits. C'est la même chose ailleurs, où les heures de latin dans le Master enseignement disparaissent ; quant au

Master recherche, il proposera un cours sur la culture antique, dans la perspective de la formation des étudiants Lettres Modernes (lecture des Grecs et des Latins par les auteurs français).

Des modifications de contenu ont également parfois été rendues nécessaires : l'enseignement dispensé s'adaptera ainsi au nouveau calendrier et se mettra au service de la préparation des étudiants. Parfois, un nouveau cours de « latinités » (latin classique et médiéval) remplacera le cours de préparation à la version et à l'épreuve orale : il s'agira d'un enseignement partagé avec le latin médiéval (assuré par un collègue médiéviste) et plus diversifié (traduction, commentaire). Autre modification signalée : les cours de latin s'orienteront vers des cours de littérature sur textes traduits avec une petite fenêtre à traduire ; un nouvel enseignement de littérature latine sur les genres littéraires est également en cours de négociation ; il apportera un supplément de 25h par rapport à l'actuel volume horaire conservé dans la nouvelle maquette.

On notera enfin un point important. De nombreux collègues ont attiré l'attention sur le fait que les enseignants de Lettres Modernes se montrent généralement favorables à l'enseignement du latin et sont acquis à l'importance de l'enseignement du latin. Il faut cependant noter que des tensions sont parfois palpables avec des collègues souhaitant également « sauver » leurs propres heures d'enseignement. Ainsi, nos collègues ont parfois dû proposer un argumentaire pour sauver l'enseignement du latin ; c'est le cas au Mans qui a rédigé un argumentaire sur l'utilité du latin pour l'histoire de la langue et la littérature françaises ; à Toulouse, l'argumentation a porté sur la nécessité d'un entraînement au latin pour les étudiants qui passeront l'agrégation de Lettres Modernes ou pour les futurs professeurs de Lettres Modernes qui auront à donner des cours de latin dans le secondaire.

## 8) Autres remarques

Parmi les libres remarques ajoutées à la suite de cette enquête, plusieurs collègues ont ici encore souligné la bienveillance de la plupart des collègues de Lettres Modernes envers le latin : ils sont convaincus de son importance dans la formation des étudiants littéraires et de la nécessité d'une solide connaissance en culture antique. Cette bienveillance se ressent particulièrement dans certaines universités, où la cohabitation des Lettres Classiques et des Lettres Modernes au sein d'un même département permet d'entretenir des contacts fréquents et de bonnes relations. Dans d'autres universités, les équipes de recherches sont communes aux filières Lettres Classiques et Lettres Modernes avec des axes transversaux alliant antiquisants et modernistes (on notera que, dans ce cadre, la présence des néo-latinistes est un atout) ; cette collaboration a nécessairement une incidence sur l'offre de la formation.

À l'inverse, l'intégration des lettres anciennes dans un gros département de « Lettres » peut desservir les disciplines : c'est dans certaine université où le latin et le grec ne sont plus considérés comme deux disciplines à part entière, mais comme une discipline unique, équivalente – dans les organigrammes – au FLE ou à la linguistique, et – dans l'organisation des cours et de la préparation aux concours – sont mises sur le même plan que la langue et la littérature médiévales.

Un bon exemple de collaboration fructueuse entre enseignants de Lettres Modernes et latinistes peut toutefois être donné par l'Université de Toulon ; pour le futur quadriennal, les collègues se sont mis d'accord sur les connaissances minimales à acquérir par des étudiants de Lettres Modernes dans la perspective à la fois de la langue française et de la littérature ; l'architecture suivante a ainsi été décidée :

- 1) **maintien de la langue latine** (sur 4 semestres pour ceux qui le souhaitent) sur deux ans, de sorte que les licenciés de Lettres Modernes puissent assurer (ce qui est de plus en plus le cas) les cours d'initiation



au latin en collège (étude en fac des manuels scolaires de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>) et aient une base suffisante pour les cours de grammaire et d'histoire de la langue française.

2) cours sur la **littérature grecque** (connaissance des grands classiques) (sur 1 semestre).

3) cours sur la **littérature latine** (connaissance des grands classiques) (sur 1 semestre).

4) cours de **culture antique** (mythologie gréco-romaine / culture biblique) (sur 1 semestre).

Cette remarque n'empêche pas un certain pessimisme avoué ou latent dans les questionnaires. Le contexte de crise et de « rigueur » actuel conduit notamment les Universités à faire des économies, et les enseignements de latin se trouvent dans une situation de grande fragilité, en raison de leurs effectifs souvent réduits. Le soutien des collègues de Lettres Modernes apparaît ici essentiel. Il faut aussi souligner que le pessimisme vient de la baisse des effectifs en Lettres Modernes dans plusieurs universités. Faut-il cependant évoquer la situation privilégiée de Pau où un poste d'assistant ayant été transformé en poste de PRAG, les collègues de Lettres Classiques ont la liberté de réaliser des activités supplémentaires dans le cadre du plan licence et assurent, par leurs enseignements de latin auprès des étudiants de Lettres Modernes, une vraie formation... à l'informatique ?

La conclusion de cette enquête nous a été fournie par notre collègue Jacques-Emmanuel Bernard de l'Université du Sud Toulon Var. Il s'agit d'une interview par la journaliste Marie Bernard de la romancière Amélie Nothomb dans *Pédagogies magazine* (n°19, février-mars 2010, p. 35) : « J'ai toujours été la super-forte en latin-grec, branche que j'ai voulu suivre. C'est un conseil que j'ai envie de donner à tous les parents, même si cela fait réac : oui, le latin et le grec sont utiles. Rien ne m'a autant servi que l'apprentissage de ces langues. Si je maîtrise parfaitement la syntaxe, si mon esprit est structuré, c'est grâce à ça. Je suis pour le rétablissement du latin et du grec. Non seulement par l'étude de la langue elle-même, mais pour l'étude des textes ».

Régis Courtray,  
Maître de Conférences,  
Université de Toulouse 2 Le Mirail

Fabrice Poli  
Maître de Conférences,  
Université de Dijon